Dossier : La Question Noire pages 10-12

411

L'AUT' JOURNAL

Novembre 2022 • avec une apostrophe pour apostropher

GUILBEAULT - FREELAND

LE P'TIT COUPLE PÉTROLIER

page 3

Concept : Simon Banville

411

L'AUT' JOURNAL

Novembre 2022 • avec une apostrophe pour apostropher

L'AUT' JOURNAL
38 ans
AU FRONT

4270, boulevard Saint-Laurent, bureau 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4 • Téléphone : (514) 843-5236 • Télécopieur : (514) 843-5236 • Courriel : info@lautjournal.info



Attache ta tuque !

Michel Rioux

Ainsi donc, pour une gauche nourrie sans doute au caviar, comme pour ces Apôtres de l'amour infini qui préfèrent visiblement se complaire dans leurs fantasmes en chantant « Tout le monde, il est beau ! Tout le monde, il est gentil ! », le voile islamique ne serait rien d'autre qu'une espèce de tuque comme on en porte chez nous en hiver, ou encore ne serait qu'un vulgaire bout de tissu dans lequel seule la mauvaise foi pourrait amener quelqu'un à voir des symboles inventés.

Des amis me disent qu'au Québec, c'est pas pareil !

Mais bon sang ! Comment un objet peut-il être, dans plusieurs pays, un signe d'oppression tel que des femmes sont prêtes à mourir pour qu'on les en délivre, comme c'est tragiquement le cas aujourd'hui en Iran, et qu'on puisse le considérer ici comme un signe de libération ! Même un jésuite pur jus, versé dans la plus absconse des casuistiques, n'arriverait pas à résoudre la quadrature de ce cercle.

Dans le *Globe & Mail,* une commentatrice, Marsha Lederman, publiait il y a quelques jours une chronique ayant pour titre : « Cessons de dire aux femmes ce qu'elles doivent porter, en Iran et ici. » En matière de banalisation, difficile de faire mieux ! Établir une équivalence entre les 200 femmes assassinées en Iran pour se délivrer du voile et les quelques femmes qui ne peuvent, comme le prescrit la loi 21, occuper une fonction d'autorité en portant le voile illustre bien à quelles profondeurs abyssales peut conduire la rectitude politique.

Militante pour la laïcité, Nadia El-Mabrouk a déploré dans *Le Devoir* que la Fédération des femmes du Québec se soit livrée à un amalgame en « insinuant que le gouvernement du Québec, tout comme le régime des mollahs d'Iran, imposerait une façon de s'habiller aux femmes ».

La grande victoire de l'islam politique depuis trente ans aura été de faire de ce qui n'a rien à voir avec la religion un symbole de la sujétion ordinaire. Et ils sont plusieurs à participer à cette déplorable banalisation.

Le gouvernement de notre postnational Justin a mis en circulation une publicité dont la vedette était une fillette portant le voile.

Le 21 octobre dernier, le Parlement européen votait un amendement interdisant que des fonds publics soient désormais consacrés à la promotion du hijab. L'année dernière, la Commission européenne avait en effet lancé une campagne dont le slogan était : « La beauté est dans la diversité comme la liberté est dans le hijab. »

Les HEC, haut lieu supposé du savoir et de la science, ont fait récemment une campagne de recrutement dont le personnage principal était une femme voilée.

Ensaf Haidar, qui fut candidate du Bloc Québécois dans Sherbrooke et femme de Raif Badawi, s'est insurgée. « En tant que musulmane pacifique, j'insiste sur le fait que le voile ne vient pas de l'Islam et qu'il est un symbole de l'esclavage et de l'oppression des femmes. Arrêtez d'abuser des femmes avec des publicités aussi stupides. »

Une animatrice de la CBC, Ginella Massa, présentait il y a quelques semaines un reportage sur la répression menée par la police des mœurs contre les femmes qui mettent le feu à leur tchador. La présentatrice était… voilée ! Comment a-t-elle pu ne pas entendre ce cri d'une jeune Iranienne : « Je manifeste avec les gens qui dansent et qui pleurent. Je suis fatiguée d'être l'esclave de ces islamistes. Je me suis juré que je ne porterai plus jamais le voile. Je vois chaque jour des centaines de femmes qui font de même, pour se délivrer de cette oppression. »

Les maisons de haute couture comme H & M, Oscar de la Renta, Tommy Hilfiger et autres n'ont pas manqué de s'engouffrer dans ce filon dans lequel valsent des milliards de dollars. On estime que les ventes liées à la mode islamique dépassent les 370 milliards de dollars. Une créatrice de mode étatsunienne a écrit : « Peu importe l'évènement, le hijab doit sublimer la tenue. C'est pour ça qu'on a voulu proposer des modèles de luxe, faits de soie, de tulle et de dentelle, et ornés de broches personnalisées. » Des parures hautement détaillées dont le prix varie de 350 $ à 450 $. Davantage que tout ce que je porte, souliers compris.

Dans une lettre collective, un groupe de femmes féministes a dénoncé ce silence : « En tout cas, on ne peut que déplorer que celles et ceux qui ne manquent pas une occasion de dénoncer le patriarcat lorsqu'il est blanc s'enferment dans le mutisme lorsqu'il ne l'est pas. (…) Par cette lettre, nous en appelons aux féministes québécoises : cessez de vous complaire dans le confort de l'indifférence. »

En espérant qu'au Québec, nous n'en arriverons pas à mourir pour pouvoir enlever sa tuque !◀




Marie-Hélène Voyer

Photo : Lux

Ces rivières disparues

Que devient la mémoire d'un lieu si on lui refuse sa nature serpentante et buissonnante, si on lui confisque ses mouvements faits de méandres et de remous ? Combien de ces ruisseaux et de ces rivières ont été effacés sous le bitume des stationnements et sous la chape inerte des centres commerciaux ? Comment dresser la carte souterraine de cette mémoire captive et contaminante qui ne demande qu'à être exhumée ?

Les rivières nous montrent que toute mémoire n'est pas muséable; les souvenirs, histoires et légendes qu'elles charrient se réactivent et affleurent à notre conscience à leur contact quotidien. Dans une sorte de retour au même, la Lairet, cette rivière enterrée qui ébranle les fondations du présent, agit comme l'encre du temps qui s'impose et revient s'imprimer à la surface de nos consciences dans toute sa force de sape et de hantise.

Difficile de résister à l'envie d'en draguer les fonds, d'en faire remonter les voix et les récits; vie et mort nouées dans les mêmes eaux, échos communs, rires de baignades et râles de noyades, ahan des draveurs, affût des pêcheurs, bouillonnement du prosaïque et du sacré, écumes mêlées des eaux de lessive et des eaux de Pâques. Face à ces remous du temps long et du quotidien, devant ce ressac de l'intime et du collectif, nous prend comme une envie de frayer les cours des rivières oubliées, d'explorer les voix qui les chantent jusqu'à ce point de surgissement incertain qui forme la genèse de nos mémoires.

Il faudrait pouvoir les raconter toutes, ces rivières disparues, raconter leur vie d'avant leurs points de capture, leur détournement, leur assèchement ou leur disparition. De la douce Matapédia arpentée par Arthur Buies au tempétueux Torrent d'Anne Hébert, en passant par la rivière du Loup mémorielle de Jacques Ferron, il faudrait suivre du doigt le filet de ces voix qui, au fond, semblent n'avoir jamais cessé d'annoncer ce vers d'une fragilité lumineuse que le poète Benoit Jutras cisèle dans son recueil *Outrenuit* : « Je suis né d'une rivière comme une chose vaincue, une chose claire ».

MARIE-HÉLÈNE VOYER [...]

L'habitude des ruines
Marie-Hélène Voyer
Lux, 2021

Point de mire

La Coalition pour l'abolition de la monarchie au Québec (COPAM-QC)

Pour la pédagogie et alimenter le débat

Collectif*

Ce texte a été publié sur notre site web le 19 octobre 2022.

Le 8 septembre 2022 est survenu le décès de la reine Elizabeth II. Plus d'une quinzaine de pays ont ainsi perdu leur cheffe d'État. Depuis, plusieurs voix s'y sont élevées afin d'abolir la monarchie, un système en contradiction avec la modernité des institutions démocratiques. C'est aussi vrai au Québec, alors qu'il y existe un très large consensus dans la population et la société civile quant à l'inutilité d'une institution aussi moyenâgeuse que dépassée. C'est dans ce contexte qu'est née la Coalition pour l'abolition de la monarchie au Québec (COPAM-QC), un organisme à but non lucratif réunissant plusieurs grandes organisations de la société civile québécoise.

De l'archaïsme de la monarchie

Évidemment, considérant les défis auxquels fait face notre société, d'aucuns pourraient contester l'intérêt d'un débat sur l'abolition d'une institution dont l'impact est somme toute négligeable dans notre gouvernance quotidienne. Or, non seulement l'abolition de la monarchie se justifie par sa seule inutilité, mais, surtout, elle devient essentielle lorsque l'on constate l'importance symbolique, mais réelle qu'exerce la monarchie dans nos institutions. Ainsi, pas une loi de l'Assemblée nationale du Québec ou de la Chambre des communes du Canada n'est valide sans l'approbation royale donnée par ses représentants auprès de ces parlements. Par l'entremise de ces derniers, le roi Charles III participe donc à l'exercice du pouvoir législatif.

Aussi, la monarchie est en contradiction avec plusieurs principes au cœur de nos institutions, tels que l'égalité entre les citoyens ou, tel qu'affirmé par la *Loi sur la laïcité de l'État,* la séparation de l'État et des religions. En effet, peu importe son mérite, aucun Canadien ni aucun Québécois ne peut aspirer à devenir chef d'État : dans nos sociétés, le fondé de pouvoir ne relève pas de la volonté démocratique, mais bien de… Dieu. Cette réalité est renforcée par le rôle religieux qu'exerce le roi, devenu automatiquement le chef de l'Église anglicane lors de son accession au trône. Une telle situation est inconcevable au Québec, où la laïcité repose aussi sur la neutralité religieuse de l'État.

De l'importance de la création d'un OBNL dédié à la question

De nombreux défis se dressent sur la route de l'abolition de la monarchie au Québec, et donc de la modernisation de nos institutions. Bien que bénéficiant déjà d'une importante assise au sein de la société civile québécoise, voire canadienne (1), le mouvement abolitionniste tirera néanmoins plusieurs avantages de l'existence de la COPAM-QC.

D'abord, celle-ci contribuera à la coordination, et donc au renforcement mutuel des initiatives que prennent déjà plusieurs organisations sur cet enjeu. L'organisme participera aussi à la nécessaire pédagogie qui alimentera le débat sur l'abolition de la monarchie et sur les options qu'ont le Québec et le Canada afin de la remplacer. Comment sera désignée la personne occupant la fonction de chef d'État ? La fonction gardera-t-elle les mêmes pouvoirs que ceux actuellement dévolus aux représentants du roi ? Si le Canada refuse de moderniser ses institutions, quel chemin devrait prendre le Québec pour abolir la monarchie ? Voilà d'importantes questions qui doivent trouver réponses, ce à quoi les responsables de la COPAM-QC s'engagent à contribuer.

Le refus de prêter serment au roi, une occasion unique

Les élus québécois doivent prêter serment au roi Charles III. L'omission de prêter ce serment pourrait leur interdire d'exercer le mandat qui leur a été confié par les électeurs et les électrices. Au XXIe siècle, dans une société se voulant exemplaire en matière de démocratie, une telle situation est simplement insupportable. Or, il n'en tient qu'aux élus de l'Assemblée nationale de lancer un message fort et ainsi contribuer à la démocratisation de cette noble institution parlementaire.



Le premier geste de la Coalition est donc de lancer un appel à toutes les personnes élues lors du dernier scrutin, afin qu'elles refusent de souscrire et de prêter serment d'allégeance au roi, et qu'elles ne prononcent, comme le prévoit la *Loi sur l'Assemblée nationale,* qu'un seul serment, soit celui « d'être loyal[es] envers le peuple du Québec et d'exercer [leurs] fonctions de députés avec honnêteté et justice dans le respect de la Constitution au Québec ». Ou encore qu'elles contribuent à l'acceptation, par le Bureau de l'Assemblée nationale, que puissent siéger les personnes élues ayant refusé de prononcer ledit serment au roi.

La population du Québec y est prête. Qu'en est-il de ses élus ?◀

* Marie-Anne Alepin, présidente générale de la SSJB-Montréal, Frédéric Bastien, président de Justice pour le Québec; André Binette, avocat et constitutionnaliste; Etienne-Alexis Boucher, président de Droits collectifs Québec; Thérèse David, présidente du Mouvement national des Québécoises et Québécois; Maxime Laporte, président du Mouvement Québec français; Daniel Turp, professeur émérite de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

(1) Sondage Léger réalisé au Québec du 29 au 31 janvier 2021, puis dans le reste du Canada du 5 au 7 février 2021.


Le billet
Michel Rioux 1


Les arts
Julien Beauregard 15


L'environnement
Monique Pauzé 3


Point d'orgue
Olivier Dumas 16


La politique fédérale
Gabriel Ste-Marie 5


Le temps de lire
Simon Rainville 17


L'immigration
Anne-Michèle Meggs 6


Le troisième œil
Pierre Jasmin 18


Le mouvement syndical
Sylvain Martin 7


La page éditoriale
Pierre Dubuc 9


La langue
Charles Castonguay 14

L'AUT' JOURNAL 411
Novembre 2022 - avec une apostrophe pour apostropher

4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204,
Montréal (Québec) H2W 1Z4

Téléphone : (514) 843-5236
Internet : info@lautjournal.info

Envoi de publication canadienne
Numéro de convention : 40050148

2022, Dépôt légal
Bibliothèque nationale
ISSN : 0833-8965

Imprimé par les travailleuses et travailleurs syndiqués de l'Imprimerie Hebdo-Litho



Pour recevoir un exemplaire du livre, faites parvenir vos coordonnées et un chèque au montant de 20 $ à *l'aut'journal,* 4270, boul. St-Laurent, bureau 204, Montréal, H2W 1Z4.
Infos : 514 843-5236.

Également disponible en librairie.

Objectif : 10 000 $



Participez à notre campagne de financement
Détails sur notre site : www.lautjournal.info

L'environnement

Trudeau de nouveau candidat pour le prix des pétrolières

Le Canada a du gaz à vendre

Monique Pauzé

L'ONU publiait la semaine dernière un autre rapport accablant sur les changements climatiques. L'organisme international a colligé les plans de lutte de tous les pays signataires de l'Accord de Paris et elle avertit qu'on est loin, très loin, très très loin de la cible de 1,5 degré de réchauffement de la température de la planète. En fait, on se dirige vers une hausse d'au minimum 2,5 degrés, et cela, uniquement si les pays respectent leurs plans. Or, le Canada vient d'annoncer à la planète qu'il veut plutôt accélérer le développement de ses projets d'exportation de pétrole et de gaz vers l'Europe.

L'ÉDUCATION VOUS PRÉOCCUPE?

NOUS, ON Y A PENSÉ.

La maternelle 4 ans, les inégalités scolaires, le décrochage scolaire des filles, l'accueil et la francisation, etc.

Lisez nos grands dossiers

Fédération autonome de l'enseignement

Le prétexte de la guerre en Ukraine

De passage à Washington à la mi-octobre, la vice-première ministre, Chrystia Freeland, a annoncé la nouvelle politique étrangère et énergétique du Canada. En quoi consiste cette nouvelle doctrine ? Hé bien, c'est la même que l'ancienne : vendre plus de pétrole et de gaz. Je crois qu'elle n'a pas compris que, lorsque l'ONU nous demande d'en faire plus, cela signifie plus d'efforts pour combattre le réchauffement de la planète et non pas de plus de pétrole et de gaz.

« Nous devons ensuite être prêts à encaisser certaines pertes en capital politique domestique pour sauvegarder la sécurité économique de nos partenaires démocratiques », a déclaré Mme Freeland devant la Brookings Institution. « Le Canada doit et va faire preuve de générosité envers ses alliés en accélérant, par exemple, la réalisation des projets énergétiques et miniers…»

Dans le fond, ce que le gouvernement Trudeau fait, c'est enfoncer le dernier clou dans le cercueil de sa lutte aux changements climatiques. Le Canada cherchait juste un prétexte pour vendre encore plus de pétrole et de gaz et la guerre en Ukraine lui a donné cette opportunité.

« La guerre en Ukraine montre que, si le Canada ne produit pas de gaz naturel, le marché sera monopolisé par les dictatures polluantes comme celle de Poutine », a insisté la vice-première ministre.

Instrumentalisant le conflit opposant le pays de Volodymyr Zelensky à la Russie – sans doute pour calmer une partie de l'opinion publique – le Canada peut enfin relancer l'exportation d'énergies fossiles. Tant pis pour la planète, tant pis pour l'opinion des citoyens, tant pis pour l'opinion des peuples autochtones, tant pis pour les changements climatiques, le Canada a du gaz à vendre. Le Bloc québécois dénonce et continuera de dénoncer qu'Ottawa, en pleine crise climatique planétaire, jette de l'huile sur le feu.

« Drill Baby Drill »

Il faut que ça aille vite. Mme Freeland l'a bien fait savoir lors de son passage aux États-Unis. La vice-première ministre a annoncé que le Canada va dorénavant mettre sur la voie rapide les projets énergétiques pour exporter plus d'énergies fossiles. Puisque le gouvernement contourne déjà les évaluations environnementales, il y a fort à parier qu'il évitera également de consulter le Québec, les autres provinces, les peuples autochtones et qu'il contournera toutes les questions d'acceptabilité sociale.



Illustration : Simon Banville

Le Canada cherchait juste un prétexte pour vendre encore plus de pétrole et de gaz et la guerre en Ukraine lui a donné cette opportunité.

D'ailleurs, tout était déjà bien amorcé. En ce moment, l'Office Canada–Terre-Neuve-et-Labrador sur les hydrocarbures extracôtiers a mis aux enchères près de 100 000 km² de nouveaux permis d'exploration dont certains empiètent sur une importante zone de protection pour la biodiversité marine.

Soyons honnêtes : ces permis d'exploitation sont dispendieux. Des entrepreneurs qui doivent s'engager à dépenser chacun un minimum de dix millions de dollars dans l'exploration pétrolière pour obtenir un permis sont des investisseurs sérieux. Ces gens paient cher pour chercher du pétrole parce qu'ils comptent bien en trouver et l'exploiter. Nous sommes à l'heure du « *Drill Baby Drill* ».

Guilbeault a menti

Rappelons que lorsque le ministre de l'Environnement, Steven Guilbeault, a autorisé le projet pétrolier Bay du Nord à Terre-Neuve, il a déclaré que c'était le dernier projet pétrolier qui serait approuvé. Quand il affirmait que Bay du Nord n'allait produire que 300 millions de barils de pétrole, il ne visait qu'à calmer le jeu. Il n'a jamais été question pour les promoteurs de se limiter à 300 millions de barils. Ils parlent aujourd'hui d'augmenter la production à un minimum de 500 millions de barils. Il s'agit d'une augmentation de 67 % de la production. C'est loin d'être banal.

Le pire dans tout cela, c'est qu'en cas de déversement, il faudrait entre 18 et 36 jours pour amener sur place le matériel nécessaire pour colmater la fuite. Les libéraux n'ont aucun désir de protéger l'environnement ni de lutter contre les changements climatiques.

Le discours de Mme Freeland à Washington nous rappelle qu'on n'a pas vu souvent le Canada être encensé à l'étranger pour sa lutte aux changements climatiques. Nous avons plutôt vu Équiterre et le Sierra Club poursuivre le ministre de l'Environnement pour avoir approuvé Bay du Nord.

En mars 2017, les pétrolières ont convié Justin Trudeau au Texas pour lui remettre le prestigieux Prix du leadership mondial en matière d'énergie. Lors de cette CERAWeek, Shell, BP, ExxonMobil et toutes les pétrolières se pâmaient devant notre premier ministre.

Avec l'annonce faite par la vice-première ministre devant le monde entier que le Canada allait accélérer les projets d'exploitation de pétrole et de gaz, quitte à en subir les contrecoups politiques, Justin Trudeau a une longueur d'avance pour remporter encore cette année le prix décerné par les pétrolières.

Que ce soit sous la gouverne des conservateurs de Pierre Poilièvre ou des libéraux de Justin Trudeau, une chose est certaine, le Canada est et restera un pays pétrolier.◀

L'autrice est députée du Bloc Québécois



L'inflation

Pour tempérer la gourmandise des grandes chaines d'alimentation

Ottawa doit intervenir

Jean-Paul Faniel

La situation économique des ménages à faible revenu, même ceux bénéficiant d'un salaire, est devenue de plus en plus alarmante. En effet, malgré une 3e baisse du taux d'inflation en un mois, la facture d'épicerie, elle, n'a jamais été aussi élevée depuis plus de 40 ans. On observe ainsi des hausses de prix sur un an de 11,8 % pour les fruits et légumes, de 14,8% pour les produits de boulangerie (pain, etc.), de 9,7 % pour les produits laitiers et de 7,6 % pour la viande, pour une hausse totale de 11,4 % pour le panier d'épicerie (*Le Devoir,* 20 octobre 2022).

Au point où le Parlement fédéral vient de déclencher une enquête sur ce phénomène dramatique en ciblant particulièrement les profits des grandes chaines d'épicerie et les moyens permettant aux acteurs de la chaine d'approvisionnement alimentaire de diminuer les coûts des aliments (*La Presse,* 20 octobre 2022). Il s'agit d'un signe encourageant démontrant que notre demande d'intervention de l'État a été entendue.

Sentant la soupe chaude, deux grands distributeurs, Loblaws et Métro, ont d'ailleurs décidé de geler les prix de certains produits pendant la période des Fêtes. Qualifiant ces décisions de coup publicitaire, deux spécialistes, Maryse Côté-Duhamel, professeure adjointe en science de la consommation à l'Université Laval, et Jo Anne Labrecque, professeure en marketing aux HEC Montréal, soulignent que ces prix sont déjà inflationnistes et que leur gel n'améliorera pas leur accessibilité pour les plus pauvres d'entre nous. (*Le Devoir,* 18 octobre 2022).

Or, dès juin 2022, témoignages de ménages affectés à l'appui, nous intervenions publiquement pour dénoncer cette situation scandaleuse et demander à l'État, au nom du bien commun, de freiner cette hausse excessive de certains produits de première nécessité comme les produits cités en début d'article. La réaction actuelle d'Ottawa est certes un premier pas en ce sens, mais, au terme révélateur de cette enquête, l'État ne pourra pas faire l'économie d'une intervention législative pour tempérer la gourmandise des grandes chaines d'alimentation.

D'autant que, si l'on se fie aux perspectives du chef économiste du Fonds monétaire international (FMI), le pire est encore à venir au chapitre de l'inflation. Il s'agit des perspectives économiques les plus moroses en plus de vingt ans (*Le Devoir,* 12 octobre 2022). Cette intervention de l'État pour réguler les prix alimentaires apparait donc de plus en plus comme une nécessité urgente, les gens subissant pendant ce temps le fardeau quotidien de cette boulimie capitaliste. Cette mesure gouvernementale pour protéger les consommateurs face à une hausse trop importante des tarifs alimentaires fait d'ailleurs l'objet de vifs débats en France.



Photo : CANVA

La situation économique des ménages à faible revenu, même ceux bénéficiant d'un salaire, est devenue de plus en plus alarmante. En effet, malgré une 3e baisse du taux d'inflation en un mois, la facture d'épicerie, elle, n'a jamais été aussi élevée depuis plus de 40 ans.

En fait, comme nous le soulignions déjà en juin dernier, cette situation met en lumière l'incongruité voulant que les grandes chaines alimentaires soient les seules à déterminer l'accessibilité économique ou non des produits alimentaires de première nécessité. Tout comme pour d'autres besoins essentiels, l'État, seul garant du bien commun, doit pouvoir arbitrer le partage des intérêts en présence, et ce, espérons-le, au profit du plus grand nombre.◀

L'auteur est directeur général de la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain



La politique fédérale

Soins dentaires et logement social

Le Québec pénalisé par la coalition Libéral-NPD

Gabriel Ste-Marie

Cet automne, le gouvernement fédéral a présenté deux projets de loi pour lutter contre l'inflation. Le projet C-30 proposait de doubler le remboursement de la TPS pour les ménages à faible revenu lors d'un versement unique. La mesure a rapidement été adoptée à l'unanimité. C'était une mesure que le Bloc avait demandée lors du précédent budget.

L'autre projet de loi (C-31) contenait la soi-disant assurance dentaire en plus d'une aide au loyer. L'assurance dentaire représente le socle de l'entente entre le NPD et le Parti libéral. Depuis le mois de mars dernier, le NPD, quatrième parti à la Chambre des communes, vote pour tous les projets de loi, amendements en comités et bâillons du gouvernement, en échange de cette mesure sociale.

Les soins dentaires, une juridiction québécoise

Même si le Bloc appuie sans réserve le principe selon lequel chaque personne doit avoir accès à des soins dentaires, nous avions certaines réticences face à cette mesure. Les soins dentaires font partie des services de santé et la santé relève de la juridiction du Québec et des provinces.

Au lieu de financer adéquatement la santé via des transferts aux provinces, Ottawa crée un nouveau programme dans un champ de compétence qui n'est pas le sien et où il n'a aucune expertise. Rappelons que, depuis les années 1990, le fédéral ne finance plus la santé à la hauteur de ses ressources financières et contribue ainsi à la situation de crise que l'on connait depuis.

Lors du dernier budget, les fonctionnaires nous avaient dit qu'ils ne voyaient vraiment pas comment Ottawa arriverait à créer un service de soins dentaires. Ils ont vraisemblablement répété la même chose au mois d'août. Jagmeet Singh a alors fait une sortie médiatique menaçant de rompre l'entente. Le gouvernement a réagi en déposant le projet de loi C-31.

Incapable de dispenser lui-même les soins dentaires, le gouvernement Trudeau propose un remboursement aux parents d'enfants de moins de douze ans pour leurs dépenses à ce chapitre. Le remboursement est de 650 $ une fois l'an, si le revenu familial est inférieur à 70 000 $; de 390 $ pour la tranche entre 70 000 $ et 80 000 $ et de 260 $ pour celle entre 80 000 $ et 90 000 $.

Peu importe le coût du service, 100 $ ou 2 000 $, les parents doivent faire parvenir leur demande à l'Agence du revenu et prouver qu'il y a eu une dépense. Quand ça dépasse 650 $, ils peuvent demander la différence l'année suivante (jusqu'à concurrence de 650 $). C'est loin d'être parfait – l'arrimage entre le coût des services et le chèque étant plus qu'inadéquat – mais le principe est là, à savoir un chèque contre des soins dentaires.

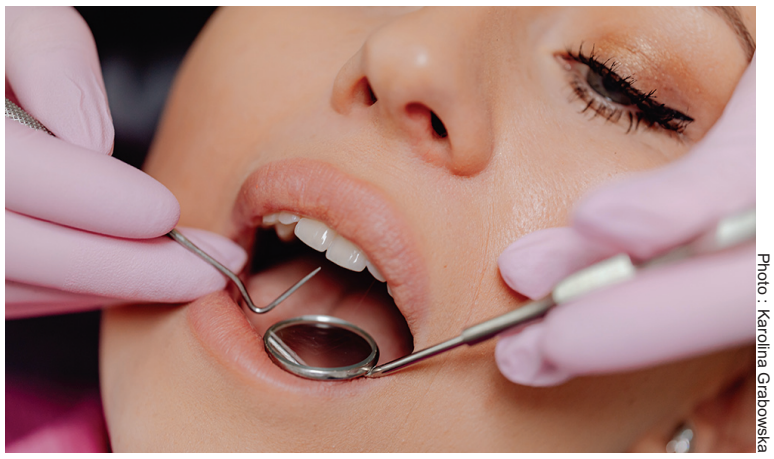


Photo : Karolina Grabowska

Le Québec doublement imposé

Au Québec, nous avons déjà un service de couverture des soins dentaires pour les enfants de moins de dix ans. Aussi, nous nous attendions à un arrimage entre la loi fédérale et le programme en place au Québec, soit un droit de retrait avec compensation, c'est-à-dire un transfert de fonds pour les moins de dix ans et une entente permettant, par exemple, d'offrir la couverture au Québec pour les moins de douze ans avec compensation.

La population du Québec paie déjà une assurance dentaire pour les enfants via les impôts qu'elle verse à Québec. Pourquoi payer une deuxième fois pour une deuxième assurance moins efficace au fédéral ? D'autres provinces ont également des programmes. Un simple arrimage était donc essentiel. Or, pas une ligne là-dessus dans le projet de loi.

Pour toute réponse, le bâillon

Sans surprise, lorsque j'ai posé une question à la ministre des Finances, Chrystia Freeland, à ce sujet, elle a refusé tout engagement à modifier le projet de loi pour prendre en compte la réalité du Québec.

Ne perdant pas espoir, mon collègue Jean-Denis Garon, député de Mirabel et porteur du dossier, a fait adopter un ordre du jour en comité qui aurait permis de recevoir les spécialistes et les organisations concernées. Or, coup de théâtre, à la rencontre suivante du comité Santé, les libéraux et les néodémocrates modifiaient l'ordre du jour, refusaient d'entendre tout témoin, et adoptaient en même temps un superbâillon à la Chambre des communes. Dès lors, il n'était plus possible d'entendre des experts et le projet de loi a été adopté, sans modification concernant l'arrimage avec le Québec, une semaine plus tard.

Tant pis si le Québec a déjà son programme de soins dentaires pour les enfants ! Les Québécois doivent payer une deuxième fois pour une deuxième assurance ! Et on y aura deux fois moins accès, puisqu'on a déjà une assurance. C'est l'évaluation faite par le Directeur parlementaire du budget.

La règle pour avoir accès à l'assurance fédérale, c'est d'avoir payé pour les soins dentaires. Si le service est couvert par le Québec et qu'il n'y a pas de déboursés, les parents ne peuvent demander l'assurance fédérale. Même chose si le service est couvert par une assurance collective, comme c'est souvent le cas pour les syndiqués. C'est seulement lorsqu'il y a un coût supplémentaire à payer que les parents peuvent demander un remboursement à Ottawa.

Doublement pénalisée

La population du Québec se trouve donc doublement pénalisée. Premièrement, parce nous avons déjà une assurance pour les enfants. Deuxièmement, parce nous sommes davantage syndiqués. Ce sont ces deux éléments qui permettent au Directeur parlementaire du budget de calculer, au prorata du nombre d'enfants, que deux fois moins d'enfants de moins de douze ans au Québec auront accès au programme comparativement aux enfants hors Québec. Si la population du Québec contribue à 100 % au programme fédéral, elle est loin de recevoir sa part.

Le NPD et le gouvernement libéral ont refusé de chercher un arrangement équitable pour le Québec. Pire, ils ont même refusé qu'on en discute adéquatement, adoptant un superbâillon. Tout devait être adopté vite, vite, vite sans améliorations possibles. Les appels et rappels du Bloc auprès de cette coalition PLC-NPD afin de trouver un arrangement n'auront servi à rien.

Le Québec paye pour son progressisme

Le projet de loi C-31 contient également une aide au loyer. Les personnes à faible revenu pourront recevoir un chèque supplémentaire unique de 500 $, si elles en font la demande. Pour y avoir accès, il faut gagner moins de 20 000 $ si on vit seul ou 35 000 $ pour les couples et familles. Deuxième critère, il faut consacrer plus de 30 % de ses revenus au loyer. Ici aussi, aucun arrimage avec la réalité du Québec.

Au Québec, de nombreux ménages vivent dans des logements sociaux comme les HLM ou les coops d'habitation, où le loyer est justement plafonné à 30 % des revenus des ménages ! Ces personnes se trouvent exclues du programme. Le Directeur parlementaire du budget a calculé que cette règle des 30 % allait exclure 118 000 personnes au Canada, dont les trois quarts sont au Québec (86 700). Parce qu'au Québec il y a davantage de logements sociaux qu'ailleurs au Canada, les ménages à faible revenu du Québec seront davantage exclus de la mesure.

Évidemment, il manque encore cruellement de logements sociaux. Il en faut plus. Et Ottawa doit faire sa part. Mais parce que la situation est meilleure au Québec, les gens à faible revenu se trouvent pénalisés.

C'est donc une deuxième exclusion dans le même projet de loi ! Lorsque Jean-Denis Garon a interpellé le ministre Hussein à ce sujet, ce dernier lui a dit qu'il travaillait avec son vis-à-vis à Québec. Mon collègue lui a alors demandé le nom de la ministre et M. Hussein a gelé, incapable de répondre, ne se souvenant plus qui est la ministre. C'est tout dire !

L'adoption sous superbâillon du projet de loi C-31 indique encore une fois à quel point le Québec compte peu pour le gouvernement libéral et le NPD. Le gouvernement propose deux mesures sociales, empiète dans les champs de compétence du Québec, et ne cherche aucunement à trouver un accommodement raisonnable adapté à notre réalité.

L'alliance NPD-Libéral fait la sourde oreille à nos demandes. Aucun élu libéral du Québec ne soulève le problème à l'intérieur de son caucus. Il en va de même pour le dernier député néodémocrate du Québec.◀

L'auteur est député du Bloc Québécois



L'immigration

Enjeu critique pour la nouvelle ministre de l'Immigration

Les sans-papiers

Anne Michèle Meggs

Autrefois, le dossier de l'immigration était relativement simple. L'objectif essentiel du ou de la ministre était de ne pas attirer trop l'attention. Entrent en scène les accommodements raisonnables et le déclin de la langue française, les deux associés intrinsèquement, selon plusieurs, à l'immigration. Le sujet a été l'objet de plusieurs débats et de commentaires qu'on va gentiment qualifier de malheureux qui ont peint l'immigration comme constituant une menace pour la société québécoise, voire à la nation même! Et ce, même si le sujet n'était pas une grande préoccupation au sein de l'électorat.

La ministre Christine Fréchette aura un travail important à faire pour corriger le tir, mettre de côté ce discours mesquin et électoraliste et aller au-delà des idées reçues pour en saisir les multiples enjeux critiques.

Un des enjeux qui risque de surgir assez tôt est celui du sort des personnes non documentées sur le territoire du Québec.

Pourquoi maintenant ? Parce que le ministre fédéral de l'Immigration, Sean Fraser, a reçu le mandat du premier ministre Trudeau, en décembre dernier, de « prendre appui sur les programmes pilotes existants pour poursuivre l'exploration de moyens de régulariser le statut des travailleurs sans-papiers qui contribuent aux communautés canadiennes ». Les consultations privées ont démarré.

Pourquoi ce programme concerne-t-il madame Fréchette ? Parce que les personnes dont le statut sera régularisé seront admises dans la catégorie d'immigration économique, qui relève clairement de la responsabilité du Québec. La pression sera forte sur le Québec pour qu'il mette en place son propre programme.

Une ampleur inconnue

Combien y a-t-il de ces sans-papiers ? Une étude publiée cet automne intitulée *L'état des connaissances sur la population irrégulière du Canada* affirme une évidence : « Les gouvernements canadiens successifs ont cherché en vain une estimation de la population irrégulière depuis le début des années 1970. Des estimations datées (et probablement prudentes) suggèrent une population entre 80 000 et 500 000 personnes. Ces chiffres continuent d'être largement cités depuis plus d'une décennie. » (Notre traduction)

Ce problème d'absence de données fiables sera peut-être partiellement réglé par le nouveau programme fédéral des entrées et des sorties. Il s'agit d'une initiative conjointe du Canada et des États-Unis fondée sur un plan d'action relevant de la Sécurité publique. Une vérification de documents effectuée lors des entrées et sorties à tous les postes frontaliers terrestres et sur tous les vols internationaux permettra, à partir de novembre 2022, d'identifier le statut des individus.

On verra si les données seront rendues publiques lorsqu'elles seront disponibles ou si elles ne serviront qu'à mieux atteindre les cibles d'expulsion. Le peu d'information publique disponible sur le sujet laisse croire que les taux d'expulsion sont très bas, notamment à cause d'obstacles comme l'obtention des documents de voyage et de nationalité, le manque de coopération des pays d'origine, l'impossibilité de localiser les individus et le coût élevé des déportations.



Être sans statut est la pire situation pour une personne immigrante. Elle se trouve sans le droit de travailler légalement, même si l'employeur voudrait la garder.

Un système improvisé

Soyons clairs. Être sans statut est la pire situation pour une personne immigrante. Elle se trouve sans le droit de travailler légalement, même si l'employeur voudrait la garder, sans accès aux services de santé et aux services publics. La grande majorité des personnes irrégulières au Canada sont arrivées légalement et ont vu leur permis de séjour temporaire expirer, sans faute de diligence de la personne immigrante. Les systèmes d'immigration temporaire et permanente sont devenus trop complexes, changent trop rapidement et sont trop débordés. Cela étant dit, l'augmentation importante des demandeurs d'asile ne va qu'empirer la situation.

Pourtant, des recherches ont révélé que les craintes de retourner dans leur pays d'origine l'emportent sur les réalités de l'accès limité aux services, de l'insécurité liée aux conditions de travail et de la précarité juridique et économique.

La plupart des travailleurs sans-papiers sont engagés dans des travaux manuels « peu qualifiés », tels que les travaux de construction, travaux d'usine, peinture, paysagisme, nettoyage, cuisine, vaisselle, vestiaire, serveuse, et garde d'enfants.

Dans une certaine proportion, les populations de sans-papiers au Canada sont bien éduquées malgré un travail « peu qualifié » et précaire, et sont contraintes à ce travail par leur statut irrégulier. De même, les impacts économiques de la précarité persistent souvent même si ces personnes finissent par obtenir un statut permanent.

Un projet pilote

Monter un programme de régularisation des sans-papiers n'est pas une mince affaire. Le gouvernement canadien a mis en place un projet pilote en janvier 2020 dans l'industrie de la construction à Toronto en partenariat avec le Congrès de travail du Canada. Il s'agit d'un programme très pointu et très contingenté.

Il vise des personnes qui ont déjà eu un permis de travail valide au Canada, qui sont au pays depuis au moins cinq ans, ont travaillé l'équivalent de trois ans à temps plein dans le secteur de la construction dans la région du Grand Toronto à des postes désignés. Elles doivent également avoir un membre de leur famille qui réside au Canada et qui est un citoyen ou un résident permanent ou avoir un époux ou des enfants au Canada.

Le plafond, fixé à 500 demandes pour ce programme a été, semble-t-il, à peine atteint après plus de deux ans. En date du 31 décembre 2021, « 195 dossiers avaient été reçus par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ; 87 principaux et 120 personnes à charge ont été admis au Canada comme résidents permanents ».

La barrière de la langue, même à Toronto

Un fait important à noter pour le Québec : lorsque le projet pilote a été renouvelé l'année dernière, une des conditions retirées était l'exigence d'une connaissance au niveau débutant d'une des deux langues officielles. Il semblerait qu'il s'agissait du plus gros obstacle à l'admissibilité au projet. Le fédéral est en train de ce fait d'offrir la résidence permanente à des travailleurs qui ne parlent ni le français ni l'anglais.

Il y a donc des personnes vivant dans la région de Toronto depuis cinq ans qui n'ont pas besoin de connaître l'anglais pour travailler. Ce sont des personnes qui sont coincées dans un emploi sans porte de sortie, puisqu'elles ne connaissent pas la langue du pays, et qui sont ainsi forcées de demeurer dans des enclaves de personnes partageant la même langue d'origine.

Convaincre ces personnes, assujetties à des ordres d'expulsion, de sortir de l'ombre pour faire une demande de résidence permanente et assembler l'ensemble des documents nécessaires représente d'importants défis. Le fait que la réception initiale de la demande, l'évaluation de sa complétude et la transmission au gouvernement soient confiées à une tierce partie réduit le risque d'être découvert par les autorités et déporté, mais ne l'élimine pas.

Des expériences dans d'autres pays

Le fédéral examine également des expériences mises en place dans d'autres pays, comme l'Irlande, l'Italie, et l'Espagne. Ce sont tous des programmes d'une durée déterminée et contingentés. Le programme irlandais, en place les six premiers mois de cette année, était le plus ouvert. Il faut essentiellement démontrer avoir vécu sans papiers dans le pays de manière continue pendant quatre ans. Les résultats ne sont pas encore publics. De plus, malgré les conditions assez favorables, plusieurs sans-papiers ne sont pas éligibles et d'autres hésitent à se présenter ou n'ont pas les moyens pour payer les frais.

Les programmes de régularisation seront toujours insuffisants et inéquitables tant pour les personnes non admissibles que pour les personnes qui suivent le chemin régulier pour obtenir la résidence permanente. De plus, ils seront toujours à refaire si on ne fournit pas un effort en amont pour éviter le problème des personnes qui tombent dans l'illégalité et le flux grandissant de demandeurs d'asile.

Il faudra revenir à un système d'immigration qui favorise l'obtention de la résidence permanente avant l'arrivée. Il est foncièrement malhonnête, injuste et illogique de séduire des personnes à venir travailler dans des emplois permanents ou étudier et ensuite leur dire qu'elles doivent rentrer chez elles parce qu'elles ne satisfont pas les critères pour rester chez nous.◀

Objectif : 10 000 $



Participez à notre campagne de financement
Détails sur notre site : www.lautjournal.info

Le mouvement syndical

Pour une présence syndicale dans les partis politiques

Le débat doit avoir lieu

Sylvain Martin

Notre système électoral uninominal à un tour nous a conduits à une distorsion historique entre le vote exprimé par la population et l'indécente majorité de sièges de la CAQ. Ce déni de démocratie teintera profondément les travaux de l'Assemblée nationale, peu importe que le Parti Québécois et Québec solidaire soient reconnus ou pas comme groupes parlementaires.

Il saute aux yeux – et cela me fait craindre des jours sombres pour la classe ouvrière - qu'il y a eu un appui clair à la droite aux dernières élections. Si on additionne le vote pour la CAQ (41 %) à celui du PCQ (13 %), nous obtenons près de 54 % de l'électorat qui a appuyé des idées de droite. Certains diront que je pourrais aussi ajouter l'appui au PLQ (14 %) parce qu'il campe à tout le moins au centre droit mais, étant de nature optimiste, j'ai voulu tenir uniquement compte des partis résolument de droite. Vous conviendrez avec moi qu'un appui de 54 % à des idées de droite, ce n'est pas très rassurant pour les travailleuses et travailleurs du Québec.

Je ne sais pas si c'est pour nous rassurer, mais certains analystes politiques, devant l'anémique opposition à la CAQ à l'Assemblée nationale, prédisent que la réelle opposition à la CAQ… sera la CAQ ! Selon eux, avec 90 personnes élues, il est inévitable que la bisbille prenne dans les rangs de la CAQ, et ce, même si papa Legault leur a dit qu'il n'aimait pas la chicane dans la famille.

Ces mêmes analystes politiques s'entendaient aussi pour dire, avant même le déclenchement de l'élection, en voyant poindre le résultat que nous connaissons aujourd'hui, que la véritable opposition au futur gouvernement Legault proviendrait des maires et mairesses nouvellement élus. Valérie Plante à Montréal, Bruno Marchand à Québec ou encore Catherine Fournier à Longueuil et Éveline Beaudin à Sherbrooke pour ne nommer qu'eux. Des élus municipaux de leur trempe, plutôt à gauche, formeraient un contrepoids de taille et efficace au gouvernement Legault.

Pour ma part, même si je suis en partie d'accord avec ces analyses, je ne crois pas qu'il faille se fier à la bisbille intestine de la CAQ ou aux élus municipaux pour voir aux intérêts des travailleurs et travailleuses du Québec.

Des promesses de la CAQ

M. Legault et la CAQ ont les coudées franches pour réaliser leurs rêves les plus fous, d'ici 2026. Souvenons-nous de certaines promesses de la CAQ :

• Plus de privé en santé. Même si tout le monde sait que le privé ne règlera pas la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur public. Au contraire, cela risque de l'aggraver.

• Des baisses d'impôt pour aider à contrer l'inflation. Même si tout le monde sait que les baisses d'impôt ne profitent qu'aux plus riches. Ce sont des mesures ciblées qui aident les gens dans le besoin et non pas des mesures pour l'ensemble de la population.

Prenons l'exemple de l'envoi de chèques à tous, en décembre prochain, pour aider à contrer l'inflation. Nous savons tous qu'il est insensé d'envoyer deux chèques de 600 $ à un couple sans enfant dont les deux membres gagnent chacun 49 900 $, comparativement à un chèque de 600 $ à une personne monoparentale avec deux enfants qui gagne 49 900 $. Et si, par malheur, elle gagne plus de 50 000 $, elle ne recevra que 400 $. On repassera pour l'aide aux plus démunis !



Les centrales syndicales sont le seul vrai rempart contre cette vague de droite.

Le retour du discours de droite

Nous rentrons dans l'ère post pandémie. Peu à peu, la lumière sera faite sur la gestion par décret du gouvernement Legault pendant la pandémie. Par exemple, les dépenses sans appel d'offres justifiées par la crise sanitaire risquent de refaire surface. Les journalistes ne manqueront pas de les scruter à la loupe et de faire leurs choux gras des dépenses abusives.

Ajouter à cela qu'une crise économique nous pend au bout du nez avec la politique de hausse des taux d'intérêt de la Banque du Canada pour contrer l'inflation. Nous avons les ingrédients pour faire renaitre de ses cendres le bon vieux discours de droite des années 90 :

• Le réseau public dépense notre argent sans compter !
• Le privé gère beaucoup mieux que le public !
• Le privé en santé, c'est la solution !
• Nous n'avons plus les moyens de nous payer tous ces programmes sociaux !

Etc., etc. La liste est longue, on va sans doute aussi se faire dire que nous devrions privatiser la SAQ, la SQDC et, pourquoi pas, Hydro-Québec.

Les ténors de la droite, en disette depuis quelques années, sont sur la ligne de départ prêts à faire feu sur tout ce qu'il y a d'institutions publiques et ils auront, je le crains, une oreille attentive de la CAQ.

L'absence de réelle opposition, des promesses électorales à droite, la post-pandémie, la crise économique, le réveil des ténors de la droite, tout cela n'augure rien de bon.

Un débat à tenir

Je souhaite être totalement dans l'erreur mais, dans le cas contraire, le seul vrai rempart à cette vague de droite, ce sont les centrales syndicales. Elles font un excellent travail, trop souvent dans l'ombre, et conséquemment méconnu de la population. Cependant, elles devront redoubler d'ardeur pour contrer cette offensive de la droite.

Dans les mois et années à venir, un de leurs grands défis sera de politiser davantage leurs membres. Elles devront trouver une façon de susciter chez le maximum d'entre eux un intérêt pour le débat politique et, en particulier, pour la politique électorale.

Je crois également que les centrales syndicales auraient intérêt à se questionner sur la pertinence de leur présence dans les instances des partis politiques. Ici, je ne fais pas référence à de la partisanerie politique ou à l'appui à un parti politique, mais au fait qu'elles pourraient jouer un rôle de porte-voix des travailleurs et travailleuses dans les instances des différents partis politiques.

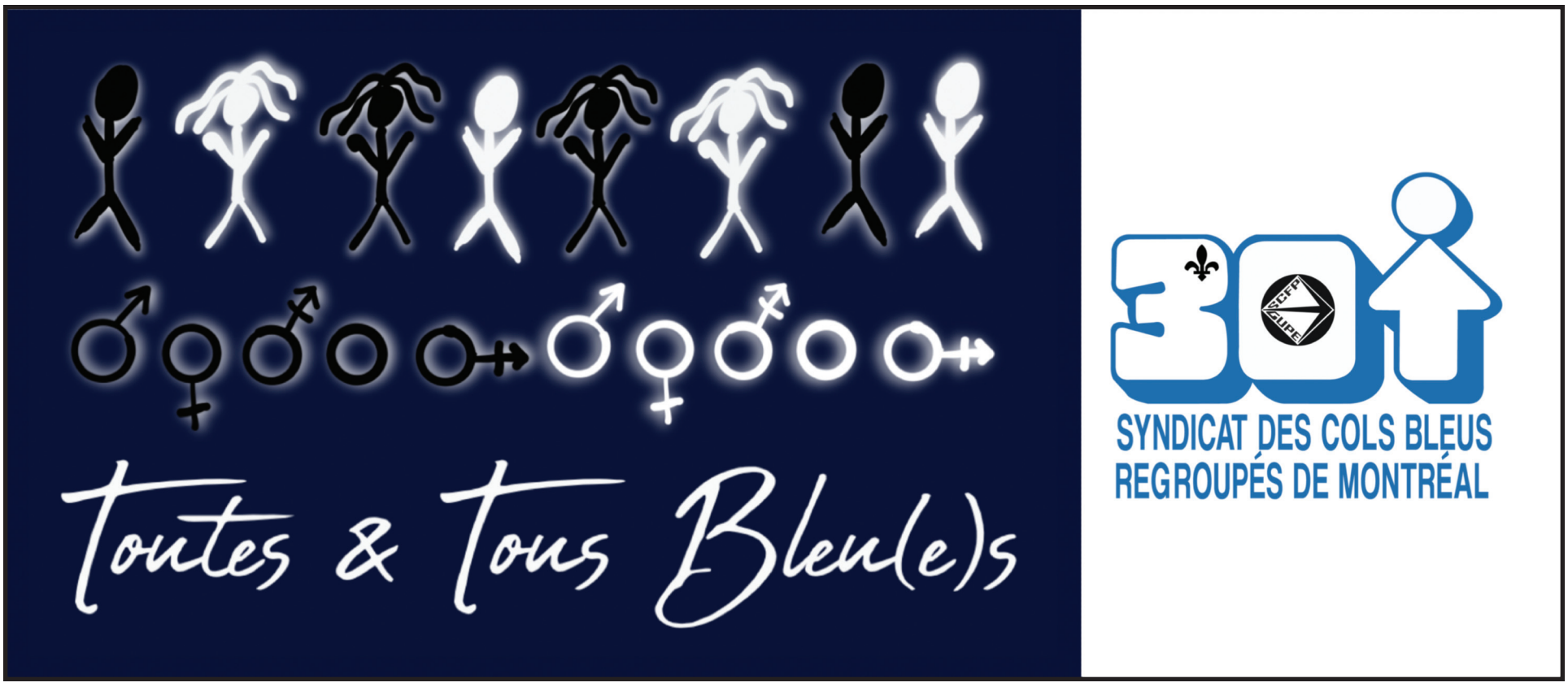
J'imagine très bien des militantes et des militants syndicaux recevoir une formation sur le fonctionnement des instances des différents partis politiques et y participer, non pas en tant que militants du parti, mais comme représentants des travailleurs et travailleuses.

L'idée que des militantes et militants syndicaux s'impliquent dans des partis politiques n'est pas nouvelle. Plusieurs membres de syndicats ont déjà été et/ou sont encore impliqués dans des partis politiques, mais la plupart du temps à titre personnel sans réel mandat de leur syndicat ou de leur centrale syndicale.

Quant aux syndicats et aux centrales syndicales, ils hésitent avec raison, pour la plupart d'entre eux, à s'impliquer sur le terrain des partis politiques, soit parce qu'ils ont été déçus des décisions prises par le passé par les partis politiques qu'ils appuyaient ou parce que leurs membres ne voient pas d'un bon œil cette implication politique.

Le fait d'être présents dans les instances des partis politiques, sans y être comme militants ou en appui aux partis, mais plutôt comme représentants des travailleurs ferait à mon avis toute la différence. Il n'y aurait plus d'ambiguïté quant au rôle des centrales ; leur loyauté envers leurs membres serait claire et cela constituerait une corde de plus à leur arc dans leur rôle de défense et de représentation de la classe ouvrière à tous les niveaux de la société. Je soumets, humblement, cette idée à la réflexion.◀

L'auteur est syndicaliste



In Memoriam

Un texte visionnaire de la passionaria de l'indépendance

Le libre-échange, la pire menace pour notre nation

Andrée Ferretti

Andrée Ferretti nous a quittés le 29 septembre dernier à l'âge de 87 ans. Pour lui rendre hommage, nous republions un texte paru en octobre 1987 dans le nº 57 de *l'aut'journal*. Ce texte représente, selon nous, l'essence même de la pensée politique de Mme Ferretti par sa défense de la culture québécoise. Il a été écrit pour exprimer son opposition au traité de libre-échange nord-américain. Comme elle l'a fait tout au long de sa carrière, la passionaria de l'indépendance n'hésite pas à fustiger les leaders indépendantistes, dans ce cas-ci MM. Parizeau et Landry, lorsqu'elle croit qu'ils errent. Dans le cas présent, force est d'admettre que les événements lui ont donné raison (NDLR).

Je voudrais m'employer à démontrer, ne serait-ce que pour l'instruction de messieurs Parizeau et Landry dont les voix, elles, étrangement, trouvent soudain un si puissant écho dans nos médias, en quoi et pourquoi un tel accord, quelles qu'en soient les conséquences, bonnes ou mauvaises, pour le Canada, constitue la pire menace qui n'ait jamais pesé sur l'avenir de la nation québécoise, puisqu'elle met en péril notre identité avec son corollaire, notre créativité.

Après les échecs répétés et couteux des solutions économistes aux problèmes structurels d'un développement capitaliste traditionnel dans les sociétés postindustrialisées – erreurs également commises par le gouvernement péquiste – ce sont les investissements dans les industries culturelles (principalement dans les arts, les sciences, l'informatique et les communications) qui sont devenus le nouveau système nerveux du développement économique et de l'organisation sociale des sociétés contemporaines, entraînant un complet renversement des rapports entre économie et culture, celle-là remplaçant celle-ci comme pouvoir fondateur de tous les autres pouvoirs. Il nous faut donc absolument comprendre que, moins que jamais auparavant, il ne peut y avoir de souveraineté culturelle sans souveraineté économique et vice-versa et qu'elles ne peuvent s'exercer, dans notre monde presque exclusivement composé d'États-nations, que dans le cadre de la souveraineté nationale.

Procéder à l'atomisation des sociétés

Avec l'avènement de la révolution technologique et des transformations qu'elle opère dans tous les domaines, particulièrement dans ceux de l'informatique et des communications, nous assistons en effet à une transformation majeure, à l'échelle internationale, du mode de production et de distribution des biens et des services qui porte à un degré encore jamais atteint la puissance des pays déjà dominants et, à l'inverse, décuple la dépendance des autres.

Bien que ce phénomène soit fort connu et évidentes ses conséquences, je crois utile de rappeler qu'il tient essentiellement au fait que la condition *sine qua non* d'un rendement profitable du nouvel ordre économique basé sur l'industrie culturelle est sa pleine capacité d'expansion mondiale. D'où la nécessité pour les gestionnaires des grandes entreprises transnationales qui proviennent toutes des pays hautement industrialisés et technologisés et largement dominés par les États-Unis, de procéder à l'atomisation des sociétés, à l'uniformisation de leurs besoins et à la limitation maximale du degré d'imprévisibilité de l'action sociale.

Nous assistons ainsi à la mise en place des structures propres à l'exercice d'une démocratie de plus en plus restreinte dans laquelle l'ultime pouvoir de décision appartient aux gestionnaires du savoir, c'est-à-dire à ceux qui maîtrisent les sciences et les techniques de manière à contribuer à un développement toujours plus poussé et plus rapide de l'informatique et des télécommunications, puisque ce sont ces technologies qui permettent de prévoir les situations, d'une part, et, d'autre part, de conditionner les mentalités et les comportements. D'où l'actuelle diffusion dans le monde entier, par les puissances qui contrôlent les télécommunications, d'une prolifération de discours contre l'interventionnisme des États dans les économies nationales.

Vers l'uniformisation des modes de vie

Cette critique négative du rôle des États et la valorisation de l'entreprise privée n'ont rien à voir avec un supposé néolibéralisme, car, loin d'avoir pour objectif de rétablir le pouvoir capitaliste traditionnel et la reprise des économies nationales, elle ne vise, au contraire, qu'à lever les derniers obstacles à la performativité internationale des industries oligopolistiques qui exigent l'uniformisation générale des modes de vie, des savoirs et des savoir-faire.

Ce qui explique le rôle prépondérant que, dans leur stratégie, les gestionnaires accordent à la production culturelle. Il s'agit pour eux, par le biais d'une programmation et d'une diffusion massive des mêmes informations et des messages, de provoquer partout et en même temps, les mêmes besoins, d'inculquer les mêmes goûts, de développer les mêmes compétences, de répandre les mêmes idées, de promouvoir les mêmes valeurs. Il s'agit, en bref, de détruire le potentiel productif de chaque société qui tient à l'originalité de sa culture nationale, à sa manière spécifique d'attribuer utilité et signification aux objets et aux idées. Il s'agit, en bref, de pulvériser toutes les différences culturelles afin de transformer les personnes et les nations en consommatrices passives de tout ce qui dérive des innovations technologiques produites par les firmes transnationales.

Avec comme résultats déjà observables, selon des analyses publiées dans différents numéros de *Le Courrier de l'UNESCO,* une civilisation mondiale basée sur l'imitation des formes d'expression américaines au détriment de la création selon les valeurs esthétiques, intellectuelles et morales propres à chaque nation, même dans des pays qui possèdent de riches traditions culturelles et qui jouissent de la souveraineté politique.

Développer notre créativité en sauvegardant notre identité

J'espère que je porte d'assez gros sabots pour qu'on me voie venir et que je n'aurai pas besoin d'insister davantage pour faire sentir combien il est capital que nous ne participions pas à aucun acte politique dont nous ne contrôlerions pas entièrement toutes les implications. Or, à l'intérieur du Canada, le Québec ne dispose d'aucun des pouvoirs majeurs nécessaires à l'élaboration et à l'application de politiques nationales en matière de communication qui sont devenues le moteur principal du développement, non plus qu'en aucune autre matière de contrôle économique, ni, enfin, en matière de relations internationales.

À la lumière de ces données, il me semble qu'il est facile de voir l'énormité du danger que représente pour le peuple québécois un éventuel traité global de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et qui aurait pour effet incontournable de le soumettre aux impératifs d'expansion d'une puissance industrielle, financière, politique et militaire fondée sur son impérialisme, en plus de le lier à un modèle de société où règnent les pires inégalités sociales et la violence sous toutes ses formes.

Que messieurs Mulroney et Bourassa feignent de l'ignorer est terrifiant, mais attendu. Que messieurs Parizeau et Landry ne l'appréhendent pas est plus étonnant, votre incompréhensible, si on veut bien continuer à croire à la sincérité de leur engagement dans la défense des intérêts du peuple québécois.

Non, il ne vaut vraiment pas la peine, en réaction contre le Canada, de nous jeter dans les bras des États-Unis. Aujourd'hui comme jadis et naguère, le meilleur moyen de garantir notre existence est de développer notre créativité en sauvegardant notre identité. Elle est la voie royale qui nous permettra de prendre avec avantage le tournant décisif de la révolution technologique.◀



Aujourd'hui comme jadis et naguère, le meilleur moyen de garantir notre existence est de développer notre créativité en sauvegardant notre identité.

ANDRÉE FERRETTI
1935 - 2022



Andrée Ferretti, l'une des premières femmes
à avoir milité pour l'indépendance du Québec,
nous a quittés le 29 septembre dernier.
Militante indépendantiste infatigable,
elle n'avait pas peur de s'affirmer haut et fort.

En 1979, la SSJB de Montréal lui décerne
le prix Patriote de l'année
pour sa contribution au projet indépendantiste.

Venez nombreux à sa cérémonie d'adieu
le vendredi 11 novembre de 13 h 00 à 18 h 00
au Salon Memoria, 1115 rue Laurier Ouest, Montréal.
(courte période de témoignages à 15 h 30)

La SSJB exprime ses plus sincères condoléances
à la famille, parents et amis.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
DE MONTRÉAL

La page éditoriale

Pierre Dubuc Un des donateurs à notre campagne de sociofinancement nous demandait si nous pouvions émettre des reçus pour déductions fiscales.

Le médias, les fondations et les déductions fiscales

Nous avons bien créé en 2001 une fondation, Les AmiEs de *l'aut'journal,* incorporée comme organisme sans but lucratif, et nous avons fait des représentations pour faire reconnaître la possibilité d'émettre des reçus pour déductions fiscales. Sans succès. Les médias étaient exclus d'office. Nous avons même déposé un mémoire avec cette demande, lors de la commission parlementaire sur les médias mise sur pied par le gouvernement Landry en 2001. Encore là, sans succès. À noter, un incident loufoque, néanmoins révélateur, qui y est survenu. (Voir plus loin)

La Presse jubile

Le journal *La Presse* a eu plus de succès. Lorsque la famille Desmarais a décidé au printemps 2018 de s'en départir, *La Presse* s'est détachée de Power Corporation pour se transformer en structure sans but lucratif avec pour objectif de demander le statut fédéral d'organisme de bienfaisance permettant l'émission de « reçus officiels de dons » aux fins fiscales.

Et, vous savez quoi ! Le gouvernement libéral de Justin Trudeau a répondu présent ! Une loi a été votée au mois de juin 2019 permettant d'octroyer le statut d'organisme de bienfaisance à des médias.

Depuis le 1er janvier 2020, *La Presse* envoie automatiquement des reçus fiscaux pour les dons d'un montant supérieur à 20 $ annuellement. Le reçu fiscal est valide pour les deux paliers du gouvernement, tant au provincial qu'au fédéral. Un don annuel de 100 $ ne coûte que 65 $ une fois la déduction fiscale appliquée. Ce qui signifie une subvention de 35 $ des deux paliers de gouvernement à *La Presse.* Une contribution mensuelle de 25 $ ne coûte que 15$ au donateur. Ce qui signifie une contribution annuelle de 120 $ des gouvernements à *La Presse.*

Depuis le lancement du programme, un peu moins de 65 000 lecteurs de *La Presse* ont versé près de 14 M$ en dons. Nous vous laissons calculer ce que représente la subvention des gouvernements à *La Presse.*

Le Devoir tape du pied

La loi autorisant l'émission par les médias de « reçus officiels de dons » a la caractéristique d'avoir été taillée sur mesure pour *La Presse. Le Devoir,* qui a pourtant une fondation, Les Amis du *Devoir,* organisme sans but lucratif, n'y a toujours pas droit ! L'étude de sa demande pour obtenir le statut d'organisation journalistique enregistrée (OJE), qui lui permettrait de remettre des reçus fiscaux, est toujours devant l'Agence de revenu du Canada (ARC).

L'an dernier, son directeur, Brian Myles, expliquait comment l'incertitude entourant le statut fiscal du *Devoir* avait hypothéqué sa campagne de financement : « De nombreux donateurs ont préféré retarder ou diminuer leurs dons jusqu'à ce que l'ARC statue sur notre demande. En plus de pénaliser nos donateurs individuels, la situation actuelle fait en sorte que les grandes fondations ne peuvent pas nous soutenir puisque leurs règles de gouvernance exigent que nous possédions un statut d'OJE. Selon nos estimations, nous sommes ainsi privés de dons potentiels d'un million de dollars par année. »

Un an plus tard, la situation n'est toujours pas réglée ! L'ARC étudie toujours le dossier du *Devoir.* En fait, seulement cinq médias au Canada se sont qualifiés pour le statut d'OJE.

Inutile de dire que *l'aut'journal* n'a aucune chance d'obtenir ce statut. D'ailleurs, un des membres du comité



Photos : CANVA

Une contribution mensuelle de 25 $ à *La Presse* ne coûte que 15 $ au donateur. Ce qui signifie une contribution annuelle de 120 $ des gouvernements à *La Presse.*

aviseur mis sur pied pour élaborer les critères de la loi nous a confié que les fonctionnaires fédéraux veillaient au grain ! Ils s'assuraient qu'aucun journal comme le nôtre ne puisse se qualifier.

L'aut'journal devant la commission parlementaire

Au mois de mars 2001, nous comparaissions avec le magazine *Recto-Verso* (aujourd'hui disparu) devant la commission parlementaire chargée d'examiner la concentration de la presse mise sur pied par le gouvernement de Bernard Landry. Notre mémoire dénonçait l'effet de cette concentration sur les médias indépendants et réclamait des mesures de soutien de l'État à la presse indépendante.

En pleine commission parlementaire, le député d'Outremont, Pierre Étienne Laporte, se déclara publiquement opposé à toute subvention directe ou indirecte à *l'aut'journal.* « Je m'oppose, de déclarer le député Laporte, parce que, en 1995, vous m'avez attribué le prix de la traîtrise, à *l'aut'journal,* pour une déclaration que j'ai faite alors que j'étais président du Conseil de la langue française. »

Et le député de rapporter devant ses collègues que « le prix de la traîtrise était le prix Cugnet » et de devoir expliquer, en se couvrant de ridicule, devant un auditoire abasourdi, que le Prix Cugnet avait été instauré par *l'aut'journal* en déshonneur de Jean-Baptiste Cugnet qui avait guidé les troupes de Wolfe sur les plaines d'Abraham en 1759 !

Soulignons que *Recto-Verso* et *l'aut'journal* demandaient, entre autres, dans leur mémoire que le gouvernement autorise que des fondations, mises sur pied pour recueillir des fonds pour la presse indépendante, puissent émettre des reçus pour fins fiscales comme cela se pratique dans le cas des fondations de charité ou des partis politiques.

Nous avons eu moins de succès que *La Presse.*

L'aut'journal vous interpelle !

Alors, vous avez compris pourquoi nous ne pouvons émettre de reçus pour fins d'impôt pour vos dons. Par contre, vous avez la satisfaction de soutenir un journal qu'aucun fil ne rattache aux gouvernements ni aux grandes entreprises, *l'aut'journal* n'ouvrant pas ses pages à la publicité des grandes corporations.

En passant, le Parti conservateur a promis, s'il prenait le pouvoir, de revoir, voire d'abolir, la loi sur les OJE. Bien entendu, cela n'a aucun effet sur la ligne éditoriale de *La Presse.*

Alors, soutenez une presse libre et indépendante, participez à notre campagne de sociofinancement en vous rendant à l'adresse suivante : https://www.yoyomolo.com/soutenir-le-developpement-et-la-distribution-de-lautjournal

Vous pouvez aussi faire parvenir un chèque à l'attention de *l'aut'journal,* 4270 boul. St-Laurent, bur. 204, Montréal, H2W 1Z4.◀

Projet pour une presse libre

Imaginons qu'on alloue aussi des fonds à d'autres médias issus de la communauté. Les médias d'information pourraient être considérés comme éligibles sur la base de critères tels que ceux établis par Pierre Rimbert dans son « projet pour une presse libre » : être à but non lucratif, ne pas posséder plus d'un titre par type de contenu, ne pas avoir recours à la publicité.

À ces critères, on pourrait ajouter l'accès du public aux budgets et aux dons substantiels, la disponibilité des archives numériques et l'adhésion à des normes minimales de validation des faits (renvoi aux sources, correction en cas d'erreurs manifestes, etc.)

Une liste de médias admissibles à l'aide publique serait donc constituée sur ce type de critères non idéologiques. Ensuite, les montants disponibles pourraient être distribués en fonction du choix des citoyen.ne.s : on recevrait une fiche tous les ans sur laquelle on choisirait un ou plusieurs médias que l'on souhaite soutenir. Chaque citoyen.ne disposerait du même montant à octroyer, et des fonds seraient mis en plus pour assurer qu'une diversité de publications reçoive des fonds.

Un tel modèle pourrait revitaliser les médias régionaux et locaux, en incitant les journalistes d'une localité à mobiliser leur communauté pour financer une information qui répondrait aux besoins et aux préoccupations de leur milieu. On renforcerait aussi l'idée que l'information n'est pas seulement un éclairage que les journalistes offrent aux citoyen.ne.s dans une relation à sens unique, mais un service que les communautés financent dans leur propre intérêt.

Les journalistes seraient incité.e.s à abandonner leur posture parfois condescendante à l'égard d'un public à « éduquer », puisqu'ils et elles devraient s'enquérir (s'informer !) régulièrement auprès des populations qu'ils desservent pour rester en phase avec leurs besoins. Cela encouragerait un nécessaire renouvellement des relations entre les journalistes et leur public.◀

Philippe de Grosbois […]



La Collision des récits. *Le journalisme face à la désinformation*
Philippe de Grosbois
Écosociété, 2022



Informer, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. C'est croire que le monde peut changer ! Jacques Guay

Directeur et rédacteur en chef
Pierre Dubuc
Adjoint administratif
Richard Lahaie
Secrétaire de rédaction
Louis Bourgea
Infographiste
Réjean Mc Kinnon

Correcteur d'épreuves
Louis Bourgea
Abonnements
Louis Bourgea
Maquette
Jean-Claude Germain
Olivier Lasser
Webmestre
Louis Bourgea

Collaboration spéciale
Simon Banville
Boris
Jean-Paul Faniel
Andrée Ferretti†

L'AUT'JOURNAL est un journal québécois, indépendant, ouvrier et populaire, réalisé par le collectif du journal, et publié à tous les mois depuis 1984 par les Éditions du Renouveau québécois. C'est un journal enregistré et tous les droits sont réservés. Cependant, la reproduction d'articles est encouragée à condition qu'on en souligne la provenance et qu'on fasse parvenir une copie de la publication à la rédaction.

Campagne de soutien

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Courriel _____

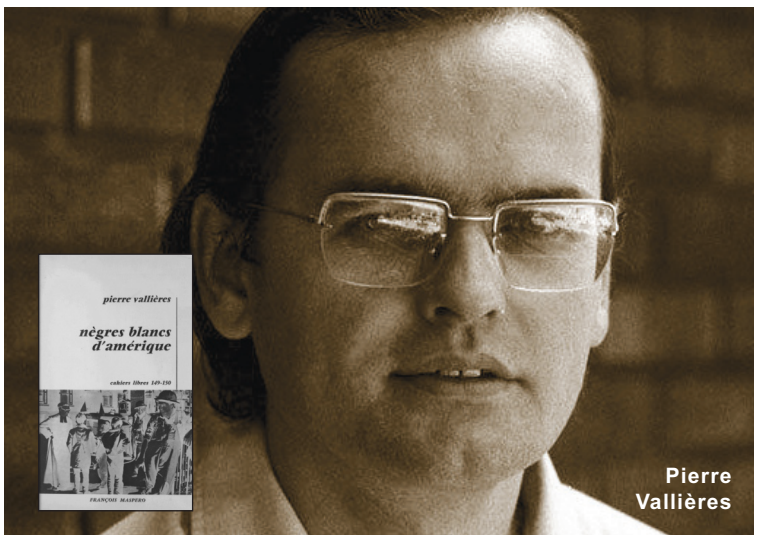
Faites votre chèque à l'ordre de L'AUT'JOURNAL
4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4
Un an (10 numéros) : 35 $. Édition électronique : 30 $ (TPS + TVQ incl.).
Adhésion aux AmiEs : 100 $ ou plus. Abonnement de groupe : 1 $ l'exemplaire

Dossier

L'aut'journal et la Question Noire

Pourquoi avoir ciblé le livre de Pierre Vallières

Le débat autour du livre de Pierre Vallières *Nègres blancs d'Amérique* a fait couler beaucoup d'encre et de salive. La journaliste canadienne-anglaise Wendy Mesley a démissionné après avoir été suspendue pour avoir cité le livre de Vallières dans deux réunions de travail. La professeure Lieutenant-Duval a été suspendue par la direction de l'Université d'Ottawa pour la même faute. Le CRTC a exigé de Radio-Canada des excuses publiques pour la chronique de Jonathan Livernois à l'émission « *Le15-18* » de l'animatrice Annie Desrochers sur les ondes de Radio-Canada. Encore une fois, c'est le livre de Vallières qui est en cause. À chaque occasion, le débat s'est centré sur l'utilisation du mot « nègre » dans le titre du livre. Mais si l'enjeu etait plutôt l'œuvre de Vallières elle-même.



« Comme les radicaux du mouvement noir américain (SNCC, Black Panthers), nous avions le sentiment de participer par notre action à la construction d'une avant-garde continentale et multiraciale ».

Réémergence du livre de Vallières

À notre connaissance, le débat sur *Nègres blancs d'Amérique* origine d'un article du journaliste de *La Presse* Mathieu Perreault qui, dans l'édition du 7 janvier 2019, prenant prétexte de la publication de la biographie de Pierre Vallières par Daniel Samson-Legault (*Dissident,* Québec-Amérique), a donné la parole à des auteurs du Canada anglais sur leur compréhension de la signification du titre de l'ouvrage de Pierre Vallières *Nègres blancs d'Amérique,* en se demandant si « après SLÀV et à l'heure du racisme systémique, peut-on encore lire *Nègres blancs* ? »

La question en elle-même (Peut-on encore lire *Nègres blancs* ? !!!) est absolument incroyable et les réponses sont tout aussi ahurissantes. C'est Non ! Comme si *Nègres blancs* était un *Mein Kampf* québécois !

David Austin, professeur au collège John-Abbott, auteur du livre *Fear of a Black Nation : Race, Sex and Security in Sixties Montreal,* affirme qu'« en 1968, ça pouvait évoquer la solidarité, mais de nos jours, les gens à la marge se sentent assiégés, avec le profilage racial, d'autant plus que les Canadiens français sont au pouvoir. Alors reprendre l'expression devient intolérable ».

Bruno Cornellier, professeur à l'Université de Winnipeg, auteur de l'article « The Struggle of Others : Pierre Vallières, Quebecois Settler Nationalism, and the N-Word Today », Discourse, 2017, parle d'une « métaphore grotesque » et soutient que « ce mec des années 60 ne comprenait clairement pas du tout ce que c'était d'être noir, le concept de négritude ».

Quant à Corrie Scott, professeure à l'Université d'Ottawa, auteure du livre *De Groulx à Laferrière : un parcours de la race dans la littérature québécoise,* elle soutient que « dans un renversement quelque peu étrange, le "nègre blanc" favorise une prise de conscience de la blancheur des Québécois comme base sur laquelle repose leur revendication de l'égalité économique. Autrement dit, même si Vallières se dit "nègre blanc" et malgré ses éloges contre le racisme, nous savons que le message sous-jacent est le suivant : je ne devrais pas être traité de nègre puisqu'après tout, je suis un homme blanc ».

Dans un chapitre du livre *11 brefs essais contre le racisme* (Somme toute) paru en 2019, Cheikh Tidiane Ndiaye, le père du rappeur Webster, voit lui aussi dans ce titre « l'expression d'une exclusion des Autres dans une stratégie de construction de l'identité québécoise », « car en se disant "nègre blanc", on affirme justement sans ambiguïté que ce qui est le plus scandaleux dans la condition québécoise, ce n'est pas que nous soyons des "Nègres", mais des Blancs (et rien que des Blancs) qui se voient traités comme des "Nègres" ».

Dans un article paru dans la revue *Liberté* (numéro 326, hiver 2020), sous le titre « Maîtres chez l'Autre », la journaliste Émilie Nicolas pose la question : « Lorsqu'on se disait nègres blancs, aspirait-on à abolir les inégalités raciales, ou à reprendre la place qui revenait de "droit" aux héritiers de la grande civilisation française ? Cherchait-on à mettre fin à l'exploitation économique, ou à devenir un peuple patron ? »

La lutte des Noirs : une source d'inspiration

L'approche de tous ces auteurs est totalement ahistorique et carrément malhonnête. Au début des années 1960, les conditions des ouvriers québécois s'apparentaient à celles des Noirs américains. Onze années d'école pour les hommes noirs contre dix pour les Canadiens français, le salaire moyen des premiers représentant 54 % de celui des Blancs et celui des seconds à peine 52 % de celui des hommes anglophones, bilingues ou unilingues. La stratification sociale était si peu développée que l'expression « nation prolétaire » pouvait avoir un sens. L'utilisation de l'expression « nègres blancs » et le poème de Michèle Lalonde *Speak White* n'était que l'envers, dans un effet miroir, du discours de l'oppresseur anglophone et de son arrogant « Speak White ».

C'est insulter la mémoire des militants indépendantistes de l'époque que de laisser croire qu'ils utilisaient ces expressions pour affirmer leur « blanchitude ». Au contraire, elles témoignaient plutôt de leur désir de s'identifier à la lutte des Noirs, dont la télévision nous présentait des images de leur extraordinaire courage devant les matraques, les chiens, les jets d'eau et les balles de la Garde nationale américaine.

C'est dans le même esprit que le mouvement étudiant francophone et les indépendantistes ont apporté en 1969 leur soutien aux étudiants noirs anglophones de Sir George Williams dans leur lutte contre le racisme de leurs professeurs, alors que les associations étudiantes anglophones les abandonnaient et que des anglophones scandaient « *Burn, Niggers, Burn* » et « *Let the Niggers Burn* », lorsqu'un incendie s'est déclenché dans leurs locaux à la suite d'une intervention policière. C'est ce soutien que tait sciemment Émilie Nicolas dans son article publié dans *Le Devoir* (9 février 2019) consacré à L'« Affaire Sir George Williams ».

La position des Black Panthers

La position révisionniste des auteurs cités précédemment n'était pas celle des Black Panthers. Dans leur livre *Black Against Empire, The History and Politics of the Black Panther Party,* University of California Press (2013), Joshua Bloom et Waldo E. Martin Jr soulignent la participation d'indépendantistes québécois à la conférence internationale Hemispheric Conference to Defeat American Imperialism, qui s'est tenue à Montréal le 29 novembre 1968, à laquelle participaient 1 500 délégués de toutes les régions des Amériques et qui a consacré le leadership du Black Panther Party. Les Black Panthers avaient même demandé à Pierre Vallières de prononcer le discours de clôture.

Dans *Les Héritiers de Papineau* (Québec Amérique, 1986), Pierre Vallières rappelle que les felquistes reconnaissaient ce leadership des Panthers et la perspective qui était alors la leur : « Comme les radicaux du mouvement noir américain (SNCC, Black Panthers), nous avions le sentiment de participer par notre action à la construction d'une avant-garde continentale et multiraciale. »

Rappelons que Pierre Vallières et Charles Gagnon s'étaient réfugiés à New York auprès de groupes de militants des Black Panthers après la dislocation par les forces policières du réseau felquiste qu'ils venaient de mettre en place. Vallières et Gagnon ont été emprisonnés pour avoir manifesté devant les Nations Unies pour réclamer le statut de prisonniers politiques pour leurs camarades incarcérés à Montréal et faire connaître au monde entier la lutte de libération nationale du peuple québécois.

C'est au Tombs, la sinistre Manhattan House of Detention for men où la très grande majorité de la population carcérale était composée de Noirs, que Vallières a écrit *Nègres blancs d'Amérique* après une grève de la faim de 29 jours. Pierre Graveline affirme que Vallières lui a confié que c'est un Noir qui lui a suggéré le titre de Nègres blancs.

S'en prendre aujourd'hui au livre de Vallières, c'est envoyé à la classe dirigeante canadienne un message clair de ses choix politiques : nous nous dissocions du mouvement indépendantiste québécois. Pour que le message soit reçu cinq sur cinq – et faire part de son intérêt pour une future candidature libérale ? – Émilie Nicolas a salué la candidature de Kamala Harris à la vice-présidence des États-Unis. (« Manifester fonctionne », *Le Devoir,* 13 août 2020). Nous sommes loin des Black Panthers et du mouvement Black Lives Matter.◀



Dossier

par Pierre Dubuc

Quand Black Lives Matter sème la panique au sein de la classe dirigeante

Le recours à une méthode éprouvée

Le meurtre de George Floyd, le 25 mai 2020 à Minneapolis, a donné lieu à un mouvement de protestation considérable. Aux États-Unis, des manifestations ont eu lieu dans plus de 2 000 villes. Elles se sont transformées en émeutes dans plusieurs villes, au point où les autorités de plus de 200 d'entre elles ont imposé un couvre-feu. Trente États ont mis en état d'alerte la Garde nationale. Le mouvement s'est propagé à l'échelle de la planète. Dans au moins 60 pays se sont tenues des manifestations appuyant le mouvement Black Lives Matter.

Les reportages télévisés montrant des commerces incendiés – plus de 1 500 dans la seule région de Minneapolis–Saint-Paul – ont jeté la panique dans les rangs de la classe dirigeante. Le Canada n'a pas fait exception. Contrairement aux années 1960, la population noire représente aujourd'hui une part significative de la population canadienne (3,5 %) avec des concentrations importantes dans les grandes villes (7 % à Toronto).

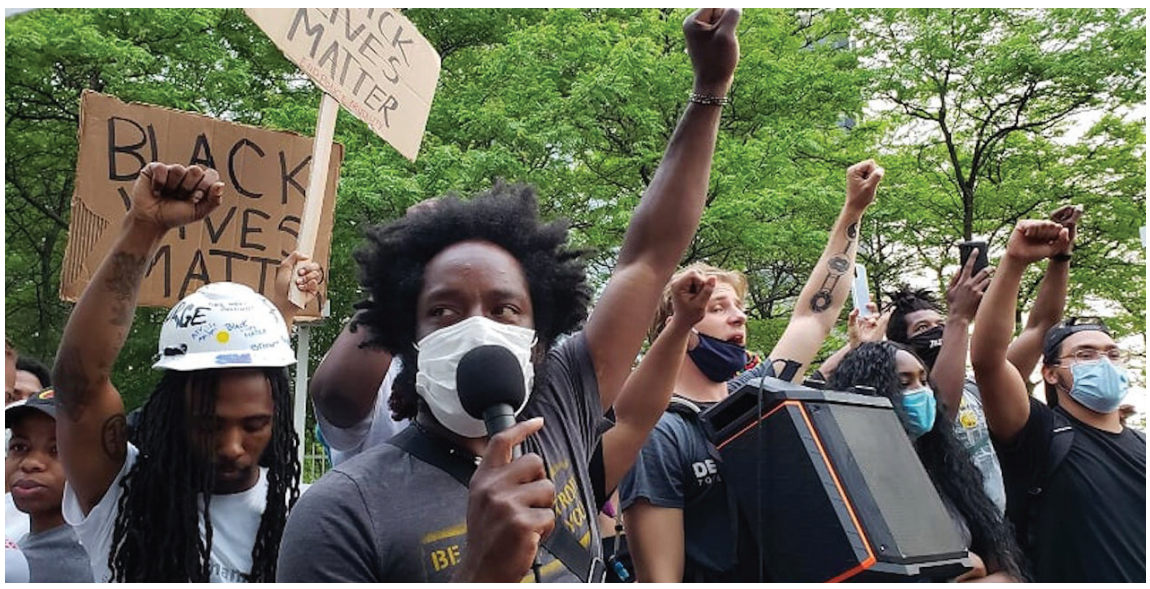
Changement de conversation

Mme Kike Ojo-Thompson, une femme qui détient des postes importants dans des organisations gouvernementales et du secteur privé au Canada et aux États-Unis, a bien résumé cet état de panique. Après la mort de George Floyd et l'irruption du mouvement BLM, elle a été inondée d'appels de chefs d'entreprises lui demandant comment ils devraient aborder « le changement de conversation » à l'égard du racisme anti-Noir. Quel problème essayez-vous de résoudre ?, leur a-t-elle demandé. Leur réponse a été : « Bien… George Floyd a été assassiné. » (*Globe and Mail,* 30 juillet 2022)

La réponse des milieux d'affaires et du gouvernement canadien a été calquée sur celle, historiquement mise en place aux États-Unis : susciter l'émergence d'une élite noire intégrée aux milieux d'affaires, médiatique et politique. En fait, le Canada pouvait se référer à sa propre expérience en la matière avec l'intégration à partir des années 1960 des Canadiens français au sein de la classe dirigeante canadienne (le fameux *French Power*).

Les principales corporations se sont empressées de s'engager à embaucher plus de Noirs et à faciliter leur accession à des postes de direction. Les cinq grandes banques, Rogers, des multinationales comme Coca-Cola et plusieurs autres entreprises ont promis de faire leur part « pour la diversité et lutter contre le racisme systémique dans leurs organisations ».

Le gouvernement fédéral a créé trois programmes pour aider à la croissance d'entreprises détenues par des Noirs : le Black Entrepreneurship Knowledge Hub, la Dream Legacy Foundation et le Black Entrepreneurship Program.



Le meurtre de George Floyd a donné lieu à un mouvement de protestation considérable. Aux États-Unis, des manifestations ont eu lieu dans plus de 2 000 villes.

Au cours de l'été 2022, le *Globe and Mail* a enquêté sur les résultats de ces initiatives. Seulement 10 % des 481 entreprises qui s'étaient engagées par écrit à promouvoir en leur sein la place des Noirs ont répondu au questionnaire. Enbridge, Molson Coors, Air Canada n'ont pas daigné répondre. Parmi celles qui ont répondu, les résultats sont timorés. Le nombre de Noirs en leur sein est passé de 3,7 % à 4,8 %. Seulement 34 % des entreprises ayant plus de 500 employés ont atteint leur objectif de 5 % d'embauche d'étudiants noirs.

Quant au Black Entrepreneurship Loan Fund, ses administrateurs ont rejeté 85 % des 16 000 demandes et n'ont pas mis en place un processus d'appel de leur décision, comme cela était prévu.

Dans les domaines médiatique et politique, les portes se sont aussi entrouvertes, mais les aspirants à se joindre à l'élite canadienne doivent prouver leur adhésion aux valeurs canadiennes. Une façon de le faire est de condamner l'œuvre de Pierre Vallières. Une telle condamnation est la preuve éclatante de leur rejet de l'alliance des Noirs avec le mouvement indépendantiste québécois.

Michaëlle Jean a tracé la voie

La nomination de Michaëlle Jean au poste de gouverneure générale en 2005 a tracé la voie à suivre. Nommée pour faire oublier à la communauté haïtienne l'implication du Canada dans le coup d'État qui a chassé le président Aristide du pouvoir en 2004, elle et son conjoint, Jean-Daniel Lafond, avaient dû renier publiquement leurs affinités souverainistes passées.

Lafond avait produit un film, *La Liberté en colère,* qui mettait en scène Pierre Vallières, Charles Gagnon, Francis Simard, Michel Chartrand, Plume Latraverse et Robert Comeau. Le felquiste Jacques Rose lui avait même fabriqué une bibliothèque avec un double fond pouvant servir de cachette, ce qui lui a valu d'être renommé par les indépendantistes québécois Jean-Daniel Double-fond.

Les alliances passées

Les propositions d'alliances par la classe dirigeante canadienne-anglaise aux Noirs ne sont pas nouvelles. Dans son livre *NoirEs sous surveillance. Esclavage, répression, violence d'État au Canada,* (Traduction de Catherine Ego. Mémoire d'encrier, 2018) Robyn Maynard rappelle l'histoire des Loyalistes Noirs auxquels la Grande-Bretagne avait promis d'octroyer des terres ainsi qu'une égalité pleine et entière à quiconque prêterait allégeance au roi et se battrait dans les rangs britanniques pendant la guerre d'indépendance américaine.

Maynard reconnait que ces Loyalistes Noirs ont été trompés. Plus de 1 200 d'entre eux « ont été si déçus de l'inégalité raciale régnant dans leur pays d'accueil qu'ils décidèrent en 1792 d'entreprendre une autre migration, un éreintant périple maritime à destination de la Sierra Leone dans l'espoir d'y trouver une vraie liberté ».

Lors de la guerre de 1812 entre le Canada et les États-Unis, des esclaves noirs qui avaient réussi à échapper à leurs maîtres s'étaient aussi fait promettre des terres au Canada en échange d'un engagement militaire sous la bannière britannique. Maynard constate que « certains réfugiés noirs n'obtiendront pas un centimètre carré des terres qui leur ont été promises. Les autres reçoivent des terrains trop exigus pour qu'ils puissent en vivre ».

Dans son livre fort bien documenté sur le racisme systémique dont sont victimes les Noirs au Canada, Maynard évite cependant soigneusement de lier la lutte des Noirs pour leur émancipation à celle des Canadiens français. Dans un passage consacré à l'implantation du Ku Klux Klan dans l'Ouest canadien dans les années 1920, l'autrice mentionne leur slogan « Un seul drapeau, une seule langue, une seule race, une seule religion, la pureté de la race et la rectitude morale », mais elle ne fait aucune référence aux Canadiens français ! À qui se référaient alors les mots « une seule langue, une seule religion » ? Le principal cheval de bataille du KKK dans l'Ouest canadien était pourtant la suppression des écoles françaises, sous la bannière « Une seule nation, un seul drapeau, une seule langue, une seule école ».

Aujourd'hui, Maynard affirme ne pas se laisser duper par la politique du multiculturalisme qui, précise-t-elle joue « un rôle similaire à celui du Chemin de fer clandestin. Il a en effet permis aux autorités canadiennes et à l'opinion publique de se féliciter de la bienveillance du Canada, surtout comparativement à d'autres pays, tout en masquant très efficacement l'extraordinaire dénuement économique et matériel de nombreuses communautés noires ». Bien dit !

Mais Maynard refuse de voir que le multiculturalisme a été promulgué pour reléguer la nation québécoise au rang de minorité culturelle et qu'il va de pair avec la promotion de représentants des autres communautés culturelles et de leur intégration à l'élite canadienne.◀

Journées d'action contre les violences faites aux femmes, du 25 novembre au 6 décembre 2022

La date du 25 novembre a été choisie pour honorer la mémoire de María Teresa, Minerva et Patria Mirabal, trois sœurs de la République dominicaine, ferventes militantes pour la liberté, brutalement assassinées en 1960 sur les ordres du chef de l'État, Rafael Leonidas Trujillo.

Depuis tout ce temps, les femmes subissent encore les conséquences dramatiques de ces violences. Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SFMM 429) travaille pour aider ses membres à faire face à ce fléau. La section du site Web de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) constitue une mine de renseignements utiles sur le sujet : https://urlz.fr/jFqa.



Changement du nom du Comité de la condition féminine du Syndicat

Pour mieux refléter la lutte des femmes, les instances syndicales ont procédé au changement du nom du Comité de la condition féminine pour le **Comité des droits des femmes en octobre dernier.**

Ensemble, poursuivons la lutte pour éradiquer **toutes** les violences faites aux femmes

sfmm429.qc.ca
Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal – SCFP

LES COLS BLANCS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL • SFMM (SCFP-429) •

Dossier

Contre le vieux « Nous » canadien-français de la survivance

Le nouveau « Nous »

« Nous sommes des Québécois. » C'est par ces mots que René Lévesque débute le chapitre intitulé « Nous autres » dans son livre *Option Québec* paru en 1968. Il fait référence à cette « personnalité qui dure depuis trois siècles et demi » dans le but de la distinguer « de ces autres Nord-Américains en particulier, avec qui nous avons sur tout le reste tant de choses en commun ». Le « Nous » québécois de Lévesque s'inscrivait dans le contexte des États généraux du Canada français (1966 à 1969) qui marquaient la rupture avec le « Nous » canadien-français.

La réaffirmation du « Nous ethnique » fut de nouveau nécessaire au début des années 2000, lorsque de soi-disant « modernistes » avec à leur tête André Boisclair ont déclenché une offensive contre le « nationalisme ethnique » dans un Manifeste publié dans *Le Devoir* du 9 janvier 2001 qui faisait la promotion d'un « nationalisme nouveau », rapidement qualifié par les médias de « nationalisme civique et inclusif ».

Reposant sur la « volonté des individus de la collectivité plutôt que sur les déterminants ethniques » et permettant « de ne plus être prisonnier de la question identitaire », leur nationalisme reposait « avant tout sur la *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec », affirmaient ses auteurs. Il permettrait, selon eux, un « dialogue ouvert » de tous les citoyens, « peu importe leur origine », de « dé-ethniser » le débat en mettant de côté « l'attitude de victime et chasser l'intolérance » envers les autres Québécois.

Cette approche a coloré les travaux de la Commission Larose sur la langue. Les commissaires proposaient au peuple québécois « de ne plus percevoir la langue anglaise comme un objet de concurrence, mais comme un mode d'accès à une composante majeure de son identité ».

Les commissaires décidèrent même de ne pas aborder le « domaine de la statistique » et liquidèrent d'entrée de jeu la question cruciale des transferts linguistiques sous le fallacieux prétexte du danger de « dérives sociales majeures, tel le cloisonnement de la société québécoise en trois catégories : les francophones, les anglophones et les allophones ».

Depuis, la question linguistique est heureusement revenue à l'avant-scène. Mais elle est souvent enrobée dans un discours identitaire où le « Nous » est celui du vieux « Nous » canadien-français de la survivance. Nous n'en donnerons qu'un exemple en lien avec la question noire qui fait l'objet de ce dossier.

Mathieu Bock-Côté et la candidature de Shirley Dorismond

Lors de l'élection partielle dans la circonscription de Marie-Victorin d'avril 2022, la CAQ a présenté une candidate d'origine haïtienne, Shirley Dorismond, ancienne vice-présidente de la Fédération des infirmières du Québec.

Dans deux chroniques du *Journal de Montréal* (1er et 8 février 2022), Mathieu Bock-Côté a remis en question ce choix parce que, contrairement à la CAQ, Shirley Dorismond avait reconnu la présence du racisme systémique au Québec. Bock-Côté voyait deux explications possibles à cette candidature. La CAQ l'avait recrutée « sans se rendre compte des engagements de cette dame, qui manifestement, se présente à la CAQ sous le signe de l'opportunisme ou de l'entrisme ».


Photo : Assemblée nationale
Shirley Dorismond


Mathieu Bock-Côté
Photo : Wikipedia

Selon Mathieu Bock-Côté, Mme Dorismond est « objectivement, en opposition idéologique avec son parti sur des questions fondamentales, comme la théorie du racisme systémique ».

Selon lui, Mme Dorismond est « objectivement, en opposition idéologique avec son parti sur des questions fondamentales, comme la théorie du racisme systémique ». Il enjoint la CAQ à ne « pas se contenter d'une phrase (de la dame) comme : la lutte contre le racisme menée par Benoit Charrette m'impressionne. Il faudra la questionner ouvertement, clairement. Il devrait y avoir des limites au double discours ».

Mais, à ses yeux, il y a pire ! Peut-être que « la CAQ sait ce qu'elle fait » et qu'elle se sert de cette candidature « comme un laboratoire pour redéfinir son identité politique, et renier, progressivement, son engagement contre la théorie du racisme systémique ». Dans cette hypothèse, la CAQ ne serait plus alors « une coalition nationaliste, mais un fourre-tout ».

Par contre, pour Bock-Côté, les indépendantistes, y compris les ex-ministres du PQ, qui adhèrent à la CAQ, ne se présentent pas « à la CAQ sous le signe de l'opportunisme ou de l'entrisme ». Malgré le rejet de l'indépendance par Legault, ils ne sont pas « objectivement, en opposition idéologique avec leur parti sur des questions fondamentales ». Ils ne pratiquent pas un « double discours ». Non ! Ils font du « positionnement » politique ! Leur « entrisme » est un entrisme de bon aloi ! Nous laissons nos lectrices et nos lecteurs qualifier ce « deux poids, deux mesures ».

Le nouveau « Nous »

Dans sa chronique de *La Presse* (17 octobre 2022), Maxime Pedneaud-Jobin soulignait à juste titre que 22 % des élus à l'Assemblée nationale sont d'origine autre que française ou britannique, soit sensiblement leur poids dans la population totale. Si l'on prend uniquement les députés issus des minorités visibles, ils sont 12 % à siéger à l'Assemblée, une proportion similaire à leur présence dans la population (12,6 %). Alors que les minorités visibles représentent un peu moins du tiers de la population de Montréal, elles représentent maintenant 37 % des élus de la métropole à l'Assemblée nationale. Parmi les 880 candidatures inscrites à Élections Québec, 143 provenaient de la diversité, soit plus de 16 % de toutes les candidatures.

Le paysage démographique du Québec a bien évolué depuis le « Nous autres » de René Lévesque. Les indépendantistes doivent en tenir compte. Les membres des minorités visibles s'intéressent à la politique. À nous de nous convaincre et de les convaincre que nos combats doivent se fondre en un seul combat pour l'émancipation sociale et nationale du Québec et favoriser parmi eux l'émergence d'un leadership indépendantiste.◀

Objectivité et point de vue

Des journalistes appartenant à des catégories sociales marginalisées soutiennent que la neutralité vient en fait masquer le point de vue des catégories dominantes auxquelles la plupart des autres journalistes s'identifient, souvent sans même en avoir conscience.

La journaliste canadienne Pacinthe Mattar formule une critique du milieu très semblable, centrée sur le double standard que vivent les journalistes racisé.e.s : « Un des éléments centraux du journalisme est que les reporters doivent maintenir une distance avec ceux qu'ils couvrent (…) Pour plusieurs journalistes blancs, cette distance est bâtie à travers leurs expériences de vie. Mais pour plusieurs autres journalistes, il n'y a pas de distance entre ce qui est arrivé à George Floyd et ce qui aurait pu leur arriver. La distance est un luxe. »

Cela ne signifie pas que tous les articles journalistiques devraient être écrits au « je », de manière subjective, mais qu'on doit faire son deuil de l'idée selon laquelle un reportage peut être écrit sans point de vue.

(…)

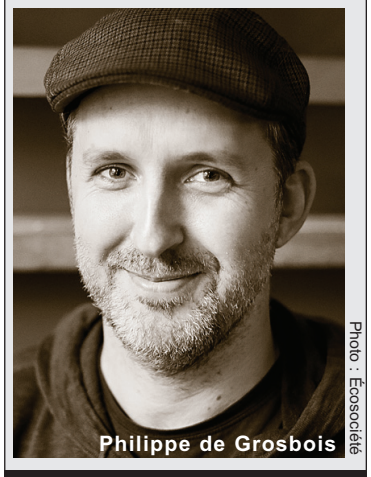
Les faits soi-disant objectifs sont nécessairement le résultat d'une construction, et ce, tant sur le plan cognitif que social. Comme l'écrit Marc-François Bernier, « les journalistes peuvent déterminer sous quel angle ils traiteront les thèmes retenus, les questions qui seront posées, les réponses qui ne seront pas diffusées, la mise en contexte, l'importance qui sera accordée à certains faits et déclarations alors que d'autres iront aux oubliettes. Ils peuvent aussi choisir le moment de la diffusion du reportage, l'importance qui y sera accordée au milieu des autres reportages du jour, etc. »

On pourrait ajouter à cette liste la sélection des personnes dignes d'être interviewées ou des institutions méritant d'être mentionnées. Il n'est pas seulement ici question d'une chronique ou d'une opinion, mais du traitement au quotidien des nouvelles à proprement parler.

Quel sera le titre ? Comment le *lead* résumera-t-il la nouvelle ? Quelle photo l'accompagnera et sur la base de quels critères a-t-elle été choisie? Quelle information d'importance se retrouvera enfouie en bas d'article ?

Au niveau le plus élémentaire, le simple choix des images et des mots employés pour construire la nouvelle participe de sa mise en récit.◀

Philippe de Grosbois […]


Photo : Écosociété
Philippe de Grosbois

La Collision des récits.
Le journalisme face à la désinformation
Philippe de Grosbois
Écosociété, 2022

Objectif : 10 000 $



Participez à notre campagne de financement
Détails sur notre site : www.lautjournal.info

Nouvelles parutions

Extraits

Mes yeux se sont ouverts

Avant de prendre l'autobus pour Sherbrooke, je passe par la librairie et j'achète le dernier *Best-seller, Ainsi soit-il,* de Benoîte Groult. Je suis littéralement aspirée par ma lecture. Je ne vois plus les champs, les montagnes, les lacs, les paysages qui parent le trajet. En arrivant à Sherbrooke, je ferme le livre, et ça y est : je suis devenue féministe, mes yeux se sont ouverts, je suis descendue de mon nuage.

En deux heures, toutes mes lectures, toutes mes écritures, et surtout toutes mes expériences prennent un nouveau sens. Je comprends ce qui m'est arrivé, je vois le fil de ma vie. J'entends l'écho du discours paternel qui interdit. Oui, vraiment, je suis devenue consciemment féministe en deux heures, car quatre années d'altérité, pour reprendre le concept beauvoirien, avaient préparé le terrain. La vérité me dessille les yeux : J'étais féministe sans le savoir. Je l'étais sans doute depuis l'âge de dix ans !

J'ai alors réalisé à quel point j'étais ignorante, centrée sur moi-même, suffisante, privilégiée, mais aussi alignée sur le prototype masculin, lequel me servait de balise pour tout évaluer. J'avais lu Simone de Beauvoir, Betty Friedman et Germaine Greer sans que se produise le déclic indispensable pour me remettre en question et remettre en question la société. Depuis plus de quinze ans, je me bouchais les yeux. Mon douloureux chemin vers l'amour et l'expression de la sexualité n'était plus une lacune personnelle, mais un lent et insidieux conditionnement qui m'avait empêchée d'être moi-même.

Mes études en littérature me révoltent maintenant : pourquoi a-t-on oublié l'écriture des femmes dans les ouvrages savants, dans les cours, dans les dictionnaires ? Pourquoi n'est-il presque jamais question de la vie des femmes dans les livres d'histoire ? Pourquoi ai-je enseigné ce vieux récit politique qui mobilise tous les paragraphes des manuels d'histoire ?

Le livre de Benoîte Groult me démontre par a+b que la parole des femmes a presque toujours été irrecevable quand elle sortait de la mièvrerie ou des bons sentiments. Je découvre avec indignation comment on a défini la féminité comme allergique à toute forme de pouvoir. Le discours religieux sur « la » femme et son dévouement naturel me saute au visage. Je décode enfin le discours féministe contre la publicité et son cortège d'aliénation. Je découvre, terrorisée, les pratiques de mutilations sexuelles dans de nombreuses cultures. Que mon ignorance est grande.◀



Photo : livres-bq

Le livre de Benoîte Groult me démontre par a+b que la parole des femmes a presque toujours été irrecevable quand elle sortait de la mièvrerie ou des bons sentiments.

De si longues racines.
L'histoire d'une historienne.
Micheline Dumont
Les éditions du remue-ménage, 2022

Avec René Lévesque en Bretagne

Dans notre stage, nous pouvions poursuivre une collaboration avec notre média employeur. Je pus ainsi réaliser plusieurs reportages pour *Le Devoir,* dont un portant sur la visite du premier ministre René Lévesque à Paris et à Saint-Malo, dans le cadre du départ des grands voiliers vers Québec.

Tenu en avril 1984, cet événement, qui attira plus de trois cent mille personnes, faisait partie des festivités soulignant le 450e anniversaire du premier voyage du Malouin Jacques Cartier vers les côtes de ce qui deviendrait la Nouvelle-France.

Le vent de la ville portuaire de Bretagne soufflait fort ce jour-là… Pour assister au départ des magnifiques navires aux grandes voiles et les suivre quelque peu au large du port, nous accompagnions le premier ministre du Québec et sa suite sur un bateau promenade. Accoudés sur la passerelle pour admirer le spectacle, Lévesque et moi discutions de sujets légers. « Étant Gaspésien, vous devez aimer la mer », lui dis-je. Il me répondit : « Non, aussi curieux que cela puisse paraître, je n'ai jamais été en mer durant ma jeunesse. »

Au cours de ce week-end, j'ai été témoin de ce que j'appellerais, dans un de mes articles écrits sur place, « les petites querelles Ottawa-Québec ». Le ministre fédéral d'État aux Relations gouvernementales, Jean-Luc Pépin, avait justifié sa présence à Saint-Malo afin, avait-il dit, de « surveiller étroitement les faits et gestes du gouvernement du Québec pour qu'il ne crée pas de précédent… ». Devant les journalistes québécois, il avait ajouté mi-sérieux : « Si je veux faire en sorte que M. Lévesque s'occupe de ses oignons lorsqu'il est en France, il faut que je sois sur place… » Ce sera une autre de ces déclarations croustillantes entendues de part et d'autre au cours de cette guerre larvée Québec-Ottawa en sol breton.

Une entente tacite entre les deux prévoyait le partage des journées de festivités. Le gouvernement français avait pourtant avantagé le Québec en ne hissant aucun drapeau canadien sur ses édifices de Saint-Malo, alors que le fleurdelisé était visible partout dans la ville. Irrité par la place prépondérante du Québec, le ministre Pépin se permit de se glisser entre le premier ministre Lévesque et le ministre français de la Culture, Jack Lang, pour interrompre leur conversation. Le malaise était palpable.

Anecdote révélatrice : c'est au ministre fédéral et non au premier ministre québécois qu'on avait demandé de remettre une médaille commémorative au directeur d'une exposition sur Jacques Cartier. Fin renard, Lévesque se fit remettre une autre médaille par un de ses conseillers et l'offrit au directeur à la dernière seconde. « Nous avons aussi une médaille et je pense bien qu'elle est plus belle », dit-il en tendant son « cadeau » !

Dans son discours de bienvenue, Jack Lang ne dit rien des relations franco-canadiennes, vantant plutôt l'attachement de la France au Québec.



Au cours de ce week-end, j'ai été témoin de ce que j'appellerais, dans un an de mes articles écrits sur place, « les petites querelles Ottawa-Québec ».

Je revins à Paris sur le même train que Lévesque. À sa descente à la gare Montparnasse, je pus voir un homme très satisfait de son voyage en Bretagne.◀

Le goût du risque.
Récit d'un parcours professionnel exaltant.
André Bouthillier
Somme Toute/Le Devoir, 2022

Les leçons d'Oka

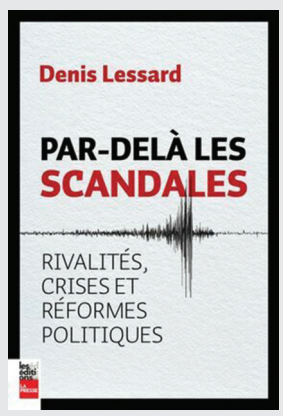
François Legault fait fausse route quand il préconise une intervention musclée des forces policières pour libérer le réseau ferroviaire des barricades dressées par les nations autochtones à travers le pays. Politiciens, hauts fonctionnaires, ex-policiers qui ont fait face au même problème sont unanimes : il faut faire preuve de patience pour arriver, à tout prix, à un règlement pacifique du litige. (…)

De tous les horizons, ceux qui ont vécu des litiges avec les communautés autochtones font la même lecture : il faut à tout prix éviter un affrontement violent. Responsable des relations avec les Autochtones au sein du Conseil des ministres, en tout pendant plus de huit ans, de 2005 à 2018, Geoffrey Kelly a un souvenir limpide de la commémoration de la crise d'Oka, en juillet 2015.
« Vingt-cinq ans plus tard, tout le monde marchait encore sur des œufs. On peut comprendre la frustration des voyageurs, des chefs d'entreprise frappés durement par les conséquences du blocus, « mais l'usage de la force n'est pas la solution. Il faut à la fin trouver une solution pacifique », insiste-t-il.

Sur la situation actuelle, il juge incompréhensible qu'après deux semaines de crise, on n'ait pas trouvé un lieu de dialogue, une voie permettant d'échanger une solution. Ça urge », martèle-t-il. Depuis une semaine, le chef bloquiste Yves-François Blanchet a probablement eu la proposition la plus sensée, selon lui : que la police se retire des sites assiégés, comme la GRC s'y est engagé jeudi. « Il faut être patient, sans quoi, on se retrouve avec des problèmes importants », renchérit Laurier Thibault, ancien chef de cabinet du regretté John Ciaccia, au cœur de la crise de l'été 1990. (…)

En 1990, à Oka, la volonté de compromis des membres les moins dogmatiques de la communauté avait offert la sortie de crise. Les mémoires de John Ciaccia évoquent le moment troublant où le général John de Chastelain avait annoncé que l'armée allait avancer contre les Warriors. De nombreux Mohawks avaient décidé de quitter la réserve de Kahnawake en empruntant le pont Mercier. En rangs serrés, des membres de la communauté blanche ont alors tenté de leur barrer la route, « en leur lançant tout ce qui leur tombait sous la main, des bâtons, des pierres, de grosses roches ». La police ne faisait rien, personne n'a été arrêté. Devant son téléviseur, John Ciacca pleurait.◀

Denis Lessard [...]



Par-delà les scandales.
Rivalités, crises et réformes politiques.
Denis Lessard
Éditions La Presse, 2022

La langue

Le poids du français au Canada : de 25,7 % en 1971 à 19,8 % en 2021

Le fiasco de l'immigration francophone hors Québec

Charles Castonguay

Cela fait maintenant un demi-siècle qu'au lieu d'appuyer le caractère français du Québec, le Canada prétend fortifier le français par des interventions qui se limitent pour l'essentiel aux autres provinces. Ottawa fait preuve de tant d'obstination à cet égard que force est de conclure qu'il préfère compromettre la viabilité du français au Canada plutôt que de permettre à une société distincte, de langue française, de s'épanouir en son sein.

Une réformette

Le gouvernement Trudeau vient justement de rejeter, pour une troisième fois, la proposition du Bloc québécois d'obliger tout candidat à la citoyenneté canadienne domicilié au Québec de faire preuve d'une connaissance appropriée du français. Et ce, malgré que le recensement de 2021 ait confirmé de manière décisive que tout comme ailleurs au Canada, l'anglicisation du Québec, aussi, est bel et bien en marche. Il s'agit du même Trudeau qui s'était engagé, dans un discours du trône encore chaud, à venir en aide au français non seulement dans les autres provinces, mais également au Québec. Que d'hypocrisie ! *Three strikes and you're out* !

En contrepartie, Ottawa nous offre une réformette de la *Loi sur les langues officielles* qui laissera la clause Durham de la charte de Trudeau père poursuivre son œuvre d'assimilation en réduisant le droit à l'école française hors Québec à « là où le nombre le justifie » (1). Trudeau fils a beau s'engager ensuite à accroître l'immigration francophone à destination du Canada anglais, le tout revient à diriger le français droit dans le mur.

L'effet de la clause Durham se constate là où elle sévit, soit à l'extérieur du Québec et du Nouveau-Brunswick. Dans les huit autres provinces et trois territoires en question, l'anglicisation des francophones, langue maternelle, est passée de 33 % au recensement de 1971 à 52 % en 2021. La population de langue d'usage française y a chuté en même temps de 477 000 à 383 000, alors que celle de langue anglaise a bondi de 13,1 à 22,6 millions. Ce qui pousse encore plus fermement les minoritaires francophones subsistants à s'angliciser. Un cercle parfaitement vicieux.

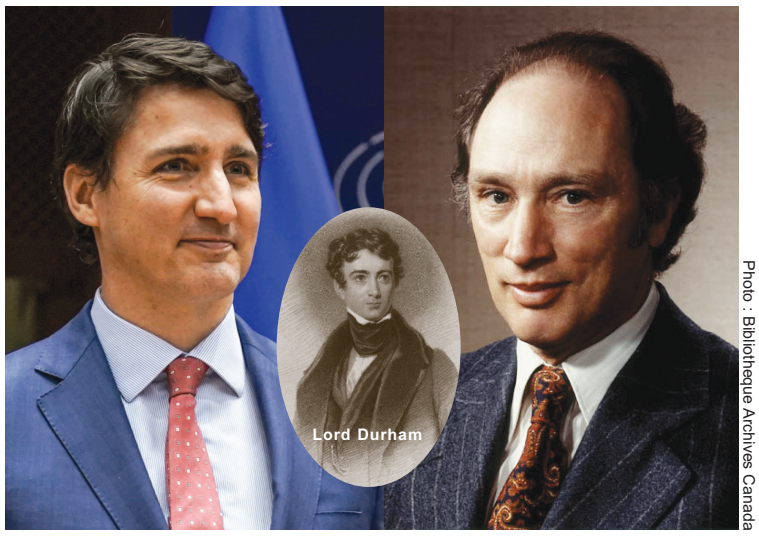


Photo : Bibliothèque Archives Canada

Ottawa nous offre une réformette de la *Loi sur les langues officielles* qui laissera la clause Durham de la charte de Trudeau père poursuivre son œuvre d'assimilation.

Quant à l'immigration francophone hors Québec, Ottawa en fait déjà la promotion depuis 2003. Il s'agit d'immigrants qui connaissent le français ou, s'ils connaissent aussi l'anglais, sont plus à l'aise en français. Cela revient pour l'essentiel soit à des immigrants de langue maternelle française, originaires de France, Belgique, etc., soit à des immigrants allophones francotropes, c'est-à-dire de langue maternelle arabe, créole, rwandaise, etc., les plus susceptibles de ne connaître que le français ou de le maîtriser mieux que l'anglais.

Une politique mort-née

Or, dans une étude parue en 2002, Jack Jedwab (!) a constaté que la moitié des immigrants de langue maternelle française hors Québec finissaient par adopter l'anglais comme langue d'usage. Ce à quoi les données du recensement de 2001, parues en 2003, ont ajouté que parmi les 4,6 millions d'allophones hors Québec, dont près de 700 000 francotropes, un microscopique 6 780 avait choisi le français comme langue d'usage, comparativement à près de 2 millions d'anglicisés. Bref, la politique d'immigration francophone hors Québec, lancée en 2003, était d'entrée de jeu mort-née.

En ce qui concerne les immigrants de langue maternelle française hors Québec, j'ai relevé par la suite que selon le même recensement, leur degré d'anglicisation se conforme à celui de la minorité francophone dans leur région d'accueil (2). De façon générale, à l'extérieur du Nouveau-Brunswick et des parties de l'Ontario où l'anglicisation des francophones de souche était encore inférieure à 50 %, la plupart des immigrants de langue maternelle française s'anglicisaient. Quoi de plus naturel, quand parler l'anglais dans l'intimité du foyer est devenue la norme chez les francophones de souche eux-mêmes ?

Priorité au Québec et au Nouveau-Brunswick

L'anglicisation des Franco-Ontariens s'est toutefois accrue depuis 2001, au point qu'aujourd'hui, le bon sens commande de concentrer l'immigration de langue maternelle française au Québec et au Nouveau-Brunswick, les seules provinces qui comptent encore des sociétés d'accueil francophones viables. Persister à éparpiller cette immigration pour entretenir l'illusion de populations francophones vivaces partout au Canada ne reviendrait qu'à continuer à gaspiller une ressource aussi rare que précieuse.

D'autre part, en ce qui concerne l'immigration allophone susceptible de se franciser, la politique d'Ottawa tourne à vide. Sur 7,2 millions d'allophones hors Québec, dont 1,3 million de francotropes, le recensement de 2021 n'a énuméré qu'un toujours microscopique 12 450 francisés, comparé à près de 2,7 millions d'anglicisés. Rien pour renflouer de manière significative les minorités francophones défaillantes. Sauf peut-être au Nouveau-Brunswick, où la part du français dans l'assimilation des allophones s'élève à 7 %, alors qu'elle vacille entre zéro et 0,6 % dans les autres provinces.

Résumons. À l'extérieur du Nouveau-Brunswick, la majorité des immigrants de langue maternelle française hors Québec choisissent de s'angliciser, tandis que les allophones, qu'ils soient immigrants ou non, qu'ils connaissent le français ou non, qu'ils soient francotropes ou non, n'y adoptent quasiment jamais le français comme langue d'usage. En somme, ailleurs qu'au Nouveau-Brunswick, l'immigration francophone hors Québec alimente la population de langue anglaise bien davantage que celle de langue française.

Foin, donc, des élans délirants d'Émilie Nicolas (voir « La bonne cible », *Le Devoir,* 9 juin dernier). Si l'on vise à renforcer de façon efficace la population de langue française du Canada, il convient d'orienter l'immigration francophone vers le Québec et le Nouveau-Brunswick. C'est folie furieuse de s'en servir comme palliatif pour masquer l'assimilation sans retour des francophones dans les autres provinces. À moins d'avoir pour but de garantir que l'anglicisation tranquille du Canada se poursuive, tout en faisant accroire, aux Québécois encore tiraillés par l'idéal d'un Québec indépendant, que le français pète le feu *coast to coast to coast.* Et tout en anglicisant, en prime, une partie de la francophonie internationale… Tiens, tiens. Que voilà un beau programme, mon cher Durham. Euh, Justin.

C'est tout de même remarquable. Cinquante ans de données de recensement sur la langue d'usage à la maison. Cinquante ans que le poids du français, langue d'usage, recule au Canada. De 25,7 % en 1971 à 19,8 % en 2021. Sans que cela ne tire le moindre regret d'un premier ministre canadien. Ni même une seule larme du plus larmoyant d'entre eux.

Refuser, par trois fois, d'appuyer de si peu le français comme langue commune du Québec. Proposer si peu pour consolider le français ailleurs au Canada. Reconduire une politique linguistique qui s'est à tel point avérée un fiasco. Il me semble que cela a assez duré.◀

(1) Voir notre chronique précédente « Le français au point de non-retour ».
(2) Voir « Francophone Immigration Beyond the Bilingual Belt: Wasting a Precious Resource » Inroads, nº 23, 2008.

S'engager
pour les diversités

5e édition du Colloque pour prévenir et contrer l'homophobie et la transphobie dans les réseaux de l'éducation

24, 25 et 26 novembre 2022

Complexe des sciences Pierre-Dansereau
175 Av. du Président-Kennedy
Montréal, QC

Billeterie en ligne pour le colloque

présenté par Desjardins
Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation
Interligne. Parlons de diversité sexuelle et de genre
UQÀM Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres
Faculté des sciences humaines
Université du Québec à Montréal

Les arts

Entrevue avec la réalisatrice Aliaa Khachouk (Hotel Canada ? et Cerise)

Le chemin de croix des artistes immigrants

Julien Beauregard

On a beaucoup parlé d'immigration au cours de la dernière campagne électorale, mais cela a été fait, comme cela arrive trop souvent, d'un point de vue purement statistique ou économique. Sinon, c'est la dimension émotive qui prend le dessus ; la sociologie d'un tel sujet politique en souffre à chaque fois.

Ce qui nourrit la sensibilité autour de ce sujet, ce sont les nombreux reportages produits à la suite de mouvements migratoires comme lors de la chute de l'Afghanistan aux mains des talibans, la répression en Syrie ou le très médiatisé chemin Roxham. Le lieu commun, dans tous ces cas, ce sont les demandeurs de statut de réfugié. On ne peut faire autrement que considérer ces sujets comme sensibles étant donné l'aspect larmoyant de ces récits, quand ils ne sont tout simplement pas misérabilistes.

Or, l'immigration ne se limite pas à cela ; le sujet est bien plus complexe. Il vient avec des expériences aussi nombreuses que différentes selon les différentes réalités que vivent les nouveaux arrivants, comme les travailleurs temporaires, les étudiants étrangers, les réunions familiales. On a pu remarquer ici et là un reportage sur l'immigration régionale ou sur ces héros de la pandémie qui, malgré leur situation précaire, ont mis leur santé en jeu pour occuper des fonctions essentielles pour assurer le bien-être des autres, surtout les personnes âgées.

Bref, si le sort des demandeurs d'asile touche la fibre sensible de notre humanité, l'évocation des histoires d'intégration régionales pour montrer le succès de cette entreprise en appelle au côté plus rationnel d'un point de vue économique ou à la fierté d'une entreprise d'intégration réussie. Dans tous les cas, ce sera toujours parcellaire, car il y a tant à dire.

Une réflexion sur les notions d'identité et d'appartenance

Le parcours de l'immigrant vient forcément avec une réflexion sur les notions d'identité et d'appartenance à la terre natale et celle d'accueil, car l'une et l'autre sont forcément bousculées. C'est le genre de questionnement qui a animé Aliaa Khachouk, réalisatrice d'origine syrienne et québécoise depuis bientôt 20 ans. Dans son documentaire *Hotel Canada*? qui a été présenté au Festival des films du monde de Montréal en 2012, sa caméra observait les échanges entre quatre personnes issues du monde arabe qui discutaient d'identité et d'intégration.

« L'histoire de l'intégration, c'est une histoire compliquée », confie-t-elle à *l'aut'journal*. Tous ces questionnements, elle en fait son matériau de création et, par-dessus tout, ça l'anime. Mais surtout, elle soulève une réalité dont on parle peu : trop souvent, des créateurs issus d'ailleurs peinent à s'intégrer en tant qu'artistes ici. « Moi, je dis toujours: "laissez la diversité raconter son histoire". C'est à nous de raconter les histoires à nous. », ajoute-t-elle.

La fondation du Quartier des arts Hatem Ali

Aliaa Khachouk s'est confiée sur les frustrations qu'elle a rencontrées pour demander du soutien auprès d'organismes d'aide à la culture, comme le Conseil des arts et des lettres du Québec, que ce soit pour ce qui est de la documentation à remplir ou les délais d'attente avant d'obtenir une réponse.

Loin de se laisser abattre, la réalisatrice a plusieurs atouts en main : elle a une expérience de travail qui l'a amenée à l'étranger et un bon réseau. Mais surtout, son ambition est son moteur d'action.



Photo : Réals Québec

Trop souvent, des créateurs issus d'ailleurs peinent à s'intégrer en tant qu'artistes ici. « Moi, je dis toujours: "laissez la diversité raconter son histoire". C'est à nous de raconter les histoires à nous. »

Il y a deux ans environ, les travailleurs sociaux du Service d'éducation et d'intégration interculturelle de Montréal (SEIIM) et du Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée (RIVO) ont fait le constat des nombreux immigrants ayant un profil artistique et qui, de surcroît, sont connus et respectés dans leur pays d'origine. Pourtant, ici, ils ne trouvent pas de moyen pour s'exprimer. C'est ce qui va conduire à la conception d'un organisme à but non lucratif (OBNL) visant à coaliser les énergies respectives dans le but de favoriser l'émergence de projets artistiques.

Lors de la création de cet organisme, Aliaa Khachouk était présente ainsi que d'autres artistes issus du Moyen-Orient. Parmi ceux-ci, il y avait Hatem Ali, un auteur, réalisateur et acteur syrien qui a connu une carrière prolifique dans le monde arabe, ce qui inclut une vingtaine de participations à titre de réalisateur dans des séries télé dont certaines ont été primées. Sa dernière participation à un projet, il l'a faite au Canada dans un film intitulé *Peace by chocolate,* paru en 2021, qui raconte l'histoire vraie d'une famille de réfugiés syriens qui se sont intégrés à un village de la Nouvelle-Écosse en fondant une entreprise de fabrication de chocolats.

Cette participation devait probablement être pour Hatem Ali une chance de s'intégrer artistiquement dans sa terre d'accueil. Il aurait même déclaré : « J'ai beaucoup de projets à réaliser dans mon deuxième pays, le Québec. » Or, Ali est décédé subitement en 2020. C'est pourquoi, tout naturellement, lorsqu'il a été question de trouver un nom au projet d'OBNL, son nom s'est imposé pour ainsi former le Quartier des arts Hatem Ali dont Aliaa Khachouk est la présidente.

En plus de favoriser le processus de création des artistes qui se joignent à cette entreprise culturelle, son but en est aussi un d'intégration à la société d'accueil. « J'invite toujours à faire des ateliers entre des artistes immigrants et des artistes québécois pour qu'on écrive des projets ensemble. », dit-elle à ce sujet.

La pièce de théâtre « Cerise »

La frustration de voir un projet refusé par le Conseil des arts et des lettres du Québec, après sept mois d'attente, a convaincu Aliaa Khachouk de se prendre en main. Elle ressentait l'urgence de créer. Profitant de l'émergence du Quartier des arts Hatem Ali, elle a conçu une œuvre théâtrale, ce qui est une première pour elle.

Si elle a choisi le théâtre, c'est parce que c'est le format qui lui convenait le mieux. L'un des principes qui l'a guidé dans sa démarche créatrice, c'est celui de l'art thérapeutique. Son constat, c'est qu'autour d'elle, tout le monde a une histoire liée à la violence, quelle qu'elle soit. Son projet de création se veut donc un exutoire à des blessures refoulées qu'elle a intitulé *Cerise.*

Dans cette pièce, la violence prend corps dans la violence conjugale, un drame universel. D'une histoire d'amour chargée d'espoir, le couple dont il est question dans la pièce voit son histoire s'assombrir avec l'arrivée d'un premier enfant.

Pourquoi ce titre ? Aliaa Khachouk s'empresse d'énumérer les différentes dimensions symboliques que porte ce fruit : le rouge de la passion, le fruit comme une gâterie, les cerisiers du printemps chargés d'espoir, son jus rouge sang…

S'il était important de faire de ce projet une œuvre théâtrale, c'est que Aliaa Khachouk s'est inspirée de la tradition grecque dans laquelle un chœur est présent. Formé d'hommes et de femmes, il représente la voix de la cité, la conscience de la communauté. Il montre que la violence dont il est question, elle est commune à tous. Elle est universelle.

De plus, la dramaturge s'est inspirée du *Cantique des Cantiques,* un livre qui, dans la littérature chrétienne, est le plus poétique, le plus romantique. Ce cantique aux aspects liturgiques vient rythmer la pièce dans les échanges entre l'actrice, seule sur scène, incarnant la victime, et le chœur. C'est aussi antithétique par rapport au sujet de la pièce. De ce contraste entre l'ombre et la lumière devrait émerger une forme de beauté.

La pièce a été présentée au Centre des loisirs de Saint-Laurent, à Montréal, les 15 et 16 octobre, à guichet fermé. Aliaa Khachouk nous avait bien prévenus de nous empresser de nous emparer des billets qui restaient, car elle prédisait déjà un achalandage pour sa pièce. Après tout, comme elle le dit avec confiance, elle a beaucoup d'amis !

Et ceux-ci lui sont fidèles. Pour ce qui est de ceux qui participent au chœur, ce sont des artistes amateurs qui ressentent le besoin de participer à ce rassemblement aux visées thérapeutiques. La dramaturge salue leur dévotion pour le projet. De son côté, elle ne ménage aucun effort pour voir s'accomplir son projet : elle a fourni elle-même les accessoires scéniques et a nourri elle-même ses convives tant qu'elle le pouvait.

Bien sûr, elle souhaite que son projet ait une longue vie et qu'il puisse se reproduire dans d'autres contextes. Sinon, il pourra toujours agir comme une manière d'acquérir une certaine visibilité dans le paysage artistique québécois. L'artiste n'a pas dit son dernier mot. Déjà, un prochain projet se met en branle. Infatigable, Aliaa Khachouk voit l'avenir avec assurance. Avec elle, de nombreux autres artistes cherchent aussi leur place au soleil.◀

À vous de contribuer...



Participez à notre campagne de financement
Détails sur notre site : www.lautjournal.info

Point d'orgue

Un livre brillant, Ayiti Chants de liberté ! De Joujou Turenne

Raconter ton nom liberté

Olivier Dumas

Avec sa verve imaginative à creuser la mémoire coloniale haïtienne et son parcours biographique, la conteuse Joujou Turenne nous propose un livre brillant. Son *Ayiti Chants de liberté!* (Planète rebelle, 2022) nous dévoile une foisonnante leçon de courage.

Dans le mini glossaire qui succède au récit, Joujou Turenne précise le sens de « vieux os ». Aucunement péjorative, cette expression parle de parents, d'ancêtres proches, de gens que l'on affectionne particulièrement, peu importe l'âge, vivants ou morts. L'ouvrage fourmille ainsi de ces personnalités ensorcelantes. Il conjugue l'histoire personnelle de l'artiste née en 1961 au Cap-Haïtien et celle de son pays d'origine, colonie devenue la première république noire indépendante le 1er janvier 1804.

« Certains façonnent de la glaise, Joujou façonne la parole, avec SES MOTS d'amour (…) de liberté, de dignité, d'exil, d'espoir (…) », lit-on sur son site Internet. Lors de ses études en psychologie et en récréologie à l'Université d'Ottawa, cette « humaniste et artiste du verbe » explore déjà le théâtre et la danse (elle a notamment cofondé une compagnie de danse afro-antillaise). À son retour à Montréal, elle s'implique auprès de populations marginales (polyhandicapés). Les enfants des années 1980 se souviennent probablement d'elle à la télévision dans le rôle de Passe-Tourelle (*Passe-Partout*).

Au début de la décennie 1990, grâce aux encouragements de Cécile Gagnon, pionnière de la littérature jeunesse québécoise, Joujou Turenne se consacre principalement à l'art du conte, avec une parole singulière au féminin (domaine alors surtout masculin). Ses participations dans des festivals l'entraînent à travers le monde, où elle « sème ses mots à tout vent ».

Parmi ses parutions écrites, mentionnons une réédition trilingue (française, anglaise et créole) de *Ti Pinge* (Planète rebelle, 2012), *Tortue et les bêtes-à-ailes* (C 3 Éditions, 2017) et *Joujou Turenne raconte Mandela,* avec la collaboration visuelle de Patrick Noze (Planète rebelle, 2018). Quinze dessins de Judith Rudd accompagnent le texte d'*Ayiti*.

D'une couverture rigide rouge avec le visage illustré de la créatrice, l'ouvrage dédié aux « ancêtres de demain » comprend 27 chants créoles traduits librement par cette « nomade moderne ». Tout débute avec la naissance de Joujou. « Au plus fort de la nuit, je préparais ma grande sortie. » Son père jouait aux cartes avant d'alerter le médecin de famille, « qui n'était pas du tout obstétricien ni même accoucheur. Juste un ami, un fidèle ami ».

À la recherche de la lumière

Cette « amie du vent » se réclame avec fierté de ses parents et de sa famille des générations antérieures. Son émergence dans son île natale au cœur de la nuit (« ni à l'aube ni au crépuscule ») l'encourage, depuis, à rechercher la lumière. En parallèle de son arbre généalogique, l'écrivaine solidaire n'oublie pas d'évoquer le souvenir d'Alain Magloire, « innocemment » abattu, en février 2014, par des policiers dans les rues de Montréal.

Après une enfance sans grande joie ou peine, « en courant d'air », elle quitte sa contrée pour Montréal, lieu de sa seconde naissance, terre « de neige, de froid, d'érables et de sapins ». Or, les références littéraires (dont « l'iconique » pièce *Les Belles-Sœurs,* de Michel Tremblay et le « magnifique » poème *Soir d'hiver,* d'Émile Nelligan) ne comprenaient pas de gens qui lui ressemblaient. Le devoir de « remplir ce vide » l'incite à trouver des traces de son histoire d'origine « qui aurait dû être mienne ».

Dans une langue poétique et vibrante, Joujou Turenne nous entraîne en Afrique pour redécouvrir une saga « aux retournements épiques ». De cette « terre de Soleil, de Savane, de Vent et de Mers », l'autrice-conteuse déplore n'avoir jamais appris, durant ses études, les splendeurs géographiques et l'existence d'êtres plus grands que nature. Elle redonne vie à d'inoubliables « guerrières et amazones » dont Marie Sainte Dédée Bazile, dite « Défilée la folle » (responsable du ravitaillement des troupes lors des combats) ou encore la cultivatrice défenderesse de la nation, Suzanne-Simone Baptiste-Louverture. Ces contributions féminines, peu évoquées selon Turenne dans les parutions d'historiens, se conjuguent au désir d'exprimer, pour elle, concrètement son existence.

Même si le célèbre périple du « grand explorateur » Christophe Colomb reste connu pour plusieurs, la narration nous interpelle sur cette « fausse » découverte du Nouveau Monde. Lors de l'arrivée des troupes sur le continent, considérée à tort comme le début de la colonisation de l'Amérique par les Européens, l'île d'Ayiti (« terre montagneuse » dans le langage indigène) comprendrait alors près de deux millions d'individus.



Photo : Yakimo Boyo

L'humour et la conscience planétaire de Joujou Turenne nous émeuvent et nous accrochent des sourires malgré les réalités sombres.

Ces êtres du passé

La plume de Joujou Turenne rend tangibles tous ces êtres d'un passé qui vit sous nos yeux. Songeons à la courageuse Anacaona (« Fleur d'Or »), « très belle reine samba, c'est-à-dire poète, chanteuse, danseuse (…) appréciée pour sa justice et sa bonté » pendue sous les ordres de Nicolás de Ovando (dont le gouvernement a marqué les esprits par sa cruauté). L'autrice parle même « d'un génocide oublié, jamais nommé ».

Des surprises émergent de la lecture d'*Ayiti*. Par exemple, le contre-chant (telle une fable) de Petite Grenouille de Puits, où un amphibien vivant seul enfermé rencontre une Grenouille de Mer qui l'incite à explorer le monde et ses grandeurs, constitue une lueur d'espoir. Car, « pour connaître la liberté, nous casserons nos chaînes ! »

Quand la rébellion souffle en 1679 dans le nord-ouest de Saint-Domingue (nom donné par les colons français), Padrejean s'impose dans la première révolte d'esclavagisés (personnes nées libres « mises en état d'esclavage », tel que précisé dans le mini glossaire). Le peuple ne se laisse pas abattre, perfectionne l'art du marronnage (action de s'évader) et même celui « de faire corps avec la nature ». Survint près d'un siècle plus tard un « héros ». François Mackandal, un manchot, « un homme debout qui réclamait la liberté, pour lui et pour les siens », dirige une révolte légendaire.

Les péripéties subséquentes se déclinent dans un souffle aussi engagé. L'humour et la conscience planétaire (écho à la Révolution française) de Joujou Turenne nous émeuvent et nous accrochent des sourires malgré les réalités sombres.

À la fin du voyage, nous retrouvons « l'amie du vent » imprégnée par les souvenirs de ces « vieux os ». Son *Ayiti,* tout comme l'ensemble de son œuvre, reste fidèle à un mot : liberté, témoignage vivace de « ma force, mon héritage » !◀



Le temps de lire

L'idée d'indépendance au Québec (Boréal) de l'historien Maurice Séguin

Une analyse impitoyable de notre histoire

Simon Rainville

Boréal a eu l'excellente idée de rééditer *L'idée d'indépendance au Québec* de l'historien Maurice Séguin, ouvrage difficilement accessible contenant trois conférences de 1962. Par une histoire structuraliste, voire systémique, Séguin développe une analyse minutieuse de notre condition politique de peuple annexé plutôt qu'une histoire traditionnelle à la Lionel Groulx faite de grands hommes, de mystique et d'envolées lyriques.

Pas de flatteries, pas d'échecs présentés comme des demi-victoires, pas de conneries. Une analyse impitoyable de notre histoire. Séguin place ce principe politique au cœur de ses explications : « Vivre, c'est agir par soi ». Ainsi, un peuple normal doit vouloir agir par lui-même et non pas attendre que les autres procèdent pour lui. Vivre, c'est l'inverse de survivre.

Une lutte entre deux projets politiques

À rebours de l'histoire alors en vogue au Québec, Séguin ne s'intéresse pas aux traditions, à la culture et à l'Église. Tout, chez lui, est d'abord politique. Alors que l'on confond abondamment État et nation en ce Québec qui ne connait qu'une demi-vie politique depuis toujours, comme si les Québécois (alors Canadiens français) pouvaient se priver d'un État complet parce qu'ils forment une nation, l'historien assomme son lecteur, dès la deuxième page : « L'État n'est pas la nation, mais l'État est le principal instrument de l'épanouissement national. ». Sans État, pas de vie entière pour une nation : « La culture elle-même, au sens le plus général du terme, intimement liée aux réalités politiques et économiques, est fortement perturbée au point qu'on ne peut même pas parler, pour le peuple minoritaire, de véritable autonomie culturelle. »

La situation du Québec est celle d'un peuple qui vit « une oppression nécessaire », c'est-à-dire une nation qui voit sa capacité d'agir par elle-même annulée par une autre nation. La lutte au Canada n'est donc pas entre deux cultures, mais entre deux projets politiques. Et comme un système politique fixe les normes sans égard aux individus qui occupent les postes politiques, la plus ou moins grande bonne volonté des décideurs ne change rien au fond de l'oppression.

Selon Séguin, la Nouvelle-France, contrairement à la vision traditionnelle, n'était pas un Éden, puisqu'elle était « encore une province sous la juridiction d'une métropole », qui, bien que « métropole naturelle », empêchait les colons d'être « les maîtres d'une industrie, d'un commerce, d'une finance hautement évolués ». La colonisation anglaise allait bien sûr amener le risque d'assimilation, mais elle ne changeait pas le statut du Québec : une simple colonie.



Défendre notre séparatisme face aux Américains

Autant que la Conquête, l'époque patriote a quelque chose de matriciel pour la suite du Québec puisque « plusieurs de ses éléments se retrouvent dans tous les autres mouvements analogues après 1840 ». Il ne faut d'ailleurs pas voir la situation du Québec seulement dans la fédération canadienne puisque son histoire se joue dans l'ensemble d'une Amérique du Nord anglo-saxonne. L'histoire des Canadiens, insiste-t-il, « se résume aux efforts pour défendre leur séparatisme » face aux Américains, puisque la distinction entre les deux pays anglo-saxons s'est faite « assez artificiellement ».

Or, l'indépendantisme canadien-français, lui, « est naturel ». Mais les patriotes retardent leur indépendantisme par crainte de la puissance naissante des États-Unis. Ainsi, Séguin cible deux réalités de l'indépendantisme québécois. D'abord, se savoir inéluctablement différent, savoir que l'indépendance est la seule voie de salut, mais retarder et même craindre son arrivée. Puis, le poids des États-Unis est si grand que l'indépendance du Québec ne peut que se faire avec son consentement, mais aussi à l'ombre de sa puissance.

Séguin poursuit son analyse du mouvement patriote en expliquant que les Britanniques, tant ici qu'en Europe, « méprisent ce rêve qu'ils qualifient d'étroit nationalisme ». Avant même les rébellions, ajoute-t-il, « les Britanniques de Montréal expriment clairement leur volonté de recourir à la force » pour faire entrer le Québec dans le rang.

1837, poursuit alors Séguin, est le théâtre d'un double soulèvement : « soulèvement des Britanniques du Bas-Canada contre la menace d'une république canadienne-française, soulèvement de la section la plus avancée des nationalismes canadiens-français contre la domination anglaise ».

Se vautrer dans l'illusion fédéraliste

L'Union de 1840, en ce sens, est « la seule solution logique, imposée par la force des choses. Elle est commandée par les intérêts supérieurs de la colonisation anglaise. Elle n'est pas un caprice, un châtiment temporaire pour une faute temporaire de déloyauté ». Malgré cette réalité, nos ancêtres délaissent alors presque complètement l'indépendantisme et se vautrent dans l'illusion fédéraliste.

Ils commencent un long travail de refoulement de notre condition. Le nationalisme traditionaliste, occupé à empêcher l'assimilation et l'acculturation des Canadiens français, sans comprendre que sa cause principale est la soumission politique de tout un peuple, agira alors comme idéologie compensatrice. Mais le sort est jeté : « Le Canada français survivra, explique Séguin. L'autonomie politique, restreinte et difficile à utiliser à cause de la présence au cœur même du Québec des maîtres du Canada, encadrera tant bien que mal une survivance médiocre, mais indestructible. »

La suprême supercherie du Canada

Nous prenons un projet de domination impérialiste nommé Canada pour un projet politique d'entraide entre deux nations. Voilà la suprême supercherie du Canada ou, du moins, l'illusion dans laquelle nous vivons en partie encore, alors que les Canadiens n'ont jamais partagé cette vision du Canada : il s'agit de leur pays.

Ainsi, toute une tradition fédéraliste expliquera l'infériorité économique et politique des Canadiens français par leur propre paresse atavique et leur propre incapacité à prospérer plutôt que par la domination feutrée du Canada sur le Québec. Pour obtenir des droits et prospérer, il faudra donc renoncer à notre nationalité et épouser le libéralisme anglo-saxon. Cela ne rappelle-t-il pas le Québec actuel ?

L'interprétation générale de Séguin n'a pas pris une ride. Bien sûr, à l'aune de la recherche historique actuelle, elle pourrait être nuancée à certains moments, étoffée à d'autres, mais son explication est encore satisfaisante.

Selon plusieurs qui ont connu Séguin personnellement, son analyse implacable du sort des petites nations le menait à ne pas croire en la possibilité de faire l'indépendance du Québec. Or, ceci ne constitue pas en soi un argument contre l'indépendance, notamment parce que Séguin a écrit l'essentiel de son œuvre avant la montée du mouvement des années 1960-1970, mais aussi parce qu'un grand théoricien du passé peut se tromper sur le présent et l'avenir et parce que l'histoire n'est pas linéaire et n'est jamais écrite à l'avance.

Trois obstacles à l'agir pour soi

Signe qu'il croyait en la possibilité d'une victoire, Séguin termine d'ailleurs en rappelant trois obstacles politiques majeurs à l'atteinte de cette liberté, qui sont encore les mêmes aujourd'hui. D'abord, sans cesse « dénoncer l'aliénation fondamentale, essentielle » du Québec, au risque de sembler répéter la même chanson et s'en tanner.

Puis, montrer que notre sort de « nation annexée la mieux entretenue au monde » n'est pas viable puisqu'il n'est pas l'équivalent d'« agir par soi » et de vivre pleinement. Finalement, ne pas sous-estimer que « le Canada anglais est aussi intéressé à maintenir, à défendre son intégrité (…) que le Canada français est intéressé à réaliser son émancipation nationale ».

Notre histoire, de la répression contre les patriotes à la répression du mouvement indépendantiste lors d'Octobre 1970 en passant par le rapatriement de la Constitution et le processus de dénigrement systématique du Québec, devrait nous en convaincre.

L'historien conclut sa dernière conférence de cette façon : « "Notre maître, le passé" est une expression [popularisée par Groulx] très juste. Mais, pour nous depuis deux siècles, le passé a un nom propre. Et nos maîtres, les Anglais, ne seraient pas dignes d'avoir été nos maîtres pendant deux siècles s'ils se laissaient démolir facilement ». Soixante ans plus tard, j'ajoute que nous ne serions pas dignes de nos ancêtres si nous finissions par accepter cette domination anglo-saxonne.◀



Le troisième œil

Deux dénonciations implacables du capitalisme à visage pseudo-humain

Dans un autre monde, un bon patron

Pierre Jasmin

Interprété par Vincent Lindon, le bon patron à la fibre morale exemplaire du film de Stéphane Brizé *Un autre monde* souffre d'un *burn-out* qui ébranle son mariage avec Sandrine Kiberlain (avec laquelle l'acteur a d'ailleurs déjà été en couple, d'où la crédibilité des scènes intimes!).

Accablé par des directives de production ultralibérales venues de la firme américaine qui a repris son usine française afin de la « dégraisser », le héros est aux prises avec la tentation de plier aux énormes pressions de la société mère, elle-même soumise à Wall Street.

Le suspense s'accroît alors que ses assistants lui exposent les dangers imminents de démotivation complète des ouvriers, pressés comme des citrons. Lindon incarne ce patron que diverses failles humanisent, dont la moindre n'est pas son fils à la santé mentale perturbée qui crie à l'aide, bien joué par Anthony Bajon.

Un autre monde est d'autant plus passionnant qu'il semble magistralement conclure une trilogie de Vincent Lindon qui avait débuté en 2015 avec *La Loi du Marché* où son portrait d'un chômeur avait ému à un point tel qu'il remporta et le Prix d'interprétation masculine du Festival de Cannes et le César du meilleur acteur. Avec *En Guerre,* l'acteur interprétait en 2018 un ouvrier révolté qui rassemble à sa suite des compagnons : trop dangereux pour la société qui ne lui accorda pas de prix, malgré sa performance d'une énergie christique multipliée par diverses trahisons !

Lion d'Or à la Mostra de Venise 2021, *Un autre Monde* vient donc compléter la trilogie sur le capitalisme destructeur démontré par un scénario illustrant la domination machiavélique du personnage de superpatron joué avec une perversité froide par Marie



Drucker, connue comme présentatrice du Téléjournal français de 20 heures (la même semaine sort au Québec un joli film d'amour pré-ado par une ex-présentatrice de météo, qui porte un regard poétique à la nature de Falcon Lake).

Une comédie grinçante

Un bon patron est une comédie grinçante espagnole, où encore une fois la vedette est un formidable acteur, Javier Bardem, qui joue un chef d'entreprise égocentrique avec l'aisance conférée par la société conservatrice espagnole, par sa fortune (de naissance), par ses études avec un compagnon-complice qu'il manipule et par sa femme très bourgeoise.

Sous la direction de Fernando León de Aranoa, ce personnage charismatique et politiquement branché va peu à peu bousiller sa situation enviable, par différents accidents minimes qui s'agrandiront par sa comique maladresse: le renvoi d'un ouvrier transforme ce dernier en un poil à gratter qui le confronte tous les jours à l'entrée de son entreprise où il campe en brandissant des banderoles accusatrices et un porte-voix où il débite des propos orduriers qui hérissent le bon patron.

Enfin, le droit de cuissage appliqué à la plus jolie de ses jeunes apprenties s'avèrera pour lui un désastre, grâce à un retournement de situation où la gracieuse Almudena Amor, de dominée, deviendra dominatrice. Se lézarde alors sa façade de bienveillance joviale hypocrite, une dégradation jouissive à constater malgré la sympathie que ne manque pas de susciter ce formidable acteur, un des préférés d'Almodovar, de plus mari de Penélope Cruz avec qui il a tourné plusieurs films, dont celui de l'Iranien Asghar Farhadi *Tout le monde le sait.*

Il est fascinant d'observer que deux personnages opposés, l'un victime avec laquelle on compatit humainement, l'autre que ses manipulations nous rendent antipathique, démontrent la chute de l'homme à l'orée de la soixantaine, donc au faîte de la puissance pour nos sociétés blanches occidentales, deux dénonciations implacables du capitalisme à visage pseudo-humain et macho dans la version espagnole.◀

Mon américanité

C'est que la ville sans nom de Skatepark n'existe que dans l'écriture. Elle naît de ma position d'écrivaine vivant à New York et persévérant à écrire en français (…)

Ces phénomènes d'origine américaine, le rap né du *spoken word* et des *street poets* à Harlem, le *roller* agressif né du surf en Californie, font maintenant partie de notre culture urbaine mondiale. C'est en cela qu'ils m'intéressent entre autres. Et si je n'hésite pas à évoquer des aspects de la culture états-unienne, à citer Eminem par exemple ou la poète Sonia Sanchez, c'est qu'ils font partie de mon quotidien et que depuis longtemps, pour moi, l'étranger illumine et amplifie le réel, le met plus en relief. Cela aussi définit mon américanité, cette façon de réagir aux autres cultures d'Amérique, dont celle des États-Unis.

Touriste à demeure, j'ose espérer que mes romans contribuent à leur modeste façon à révéler le visage québécois de l'Amérique, mais aussi à déconstruire et à reconstruire nos valeurs, notre identité même. Comme le font par essence l'art et la littérature.

Dans une langue française qui m'emporte et l'emporte toujours, mon écriture tend à fondre mes réalités simultanées, tandis que la littérature du Québec acquiert de nouvelles artères et de nouveaux nerfs, adopte de nouvelles assises, varie ses parcours. Et qui sait si cette littérature n'a pas connu l'essor des dernières décennies en se découvrant une multiplicité de centres, en se détournant du mirage des origines et en acceptant délibérément son américanité, lorsqu'elle s'est vue excentrée et excentrique, indéterminée et curieuse, hors d'une pensée linéaire ou verticale, capable d'intégrer l'ailleurs comme une énigme revivifiante qui défait la notion même de territoire, physique ou imaginaire ?

Voilà sans doute pourquoi, vivant chez nos voisins du Sud depuis de nombreuses années, j'ai l'impression non seulement de ne pas m'être éloignée de ma littérature, mais de m'y être plongée tête première. Parce qu'à la fin du vingtième siècle la littérature du Québec, qui n'avait plus à s'écrire contre elle-même et qui pouvait enfin s'écrire contre le « non-poème » selon l'expression de Gaston Miron, était devenue d'abord et avant tout un espace littéraire, donc ouvert.◀


Madeleine Monette

Photo : Nota Bene

L'Amérique est aussi un roman québécois
Madeleine Monette
Nota Bene, 2022



- **Engagé pour une société plus juste et équitable;**
- **Dévoué à la défense et la promotion des droits des travailleuses et des travailleurs;**

UNIFOR
Québec

Unifor, un **syndicat** qui fait la **différence** !

Maintien et protection du caractère public,
Hydro-Québec a été nationalisé en 1962.

Transition énergétique et énergie verte :

Restons « maître chez nous! »



Convention de la Poste-Publication Nº 40050148

L'aparté avec ÉLO

www.simonbanville.com







